

© Mathilde Imesch | Ville de Lausanne

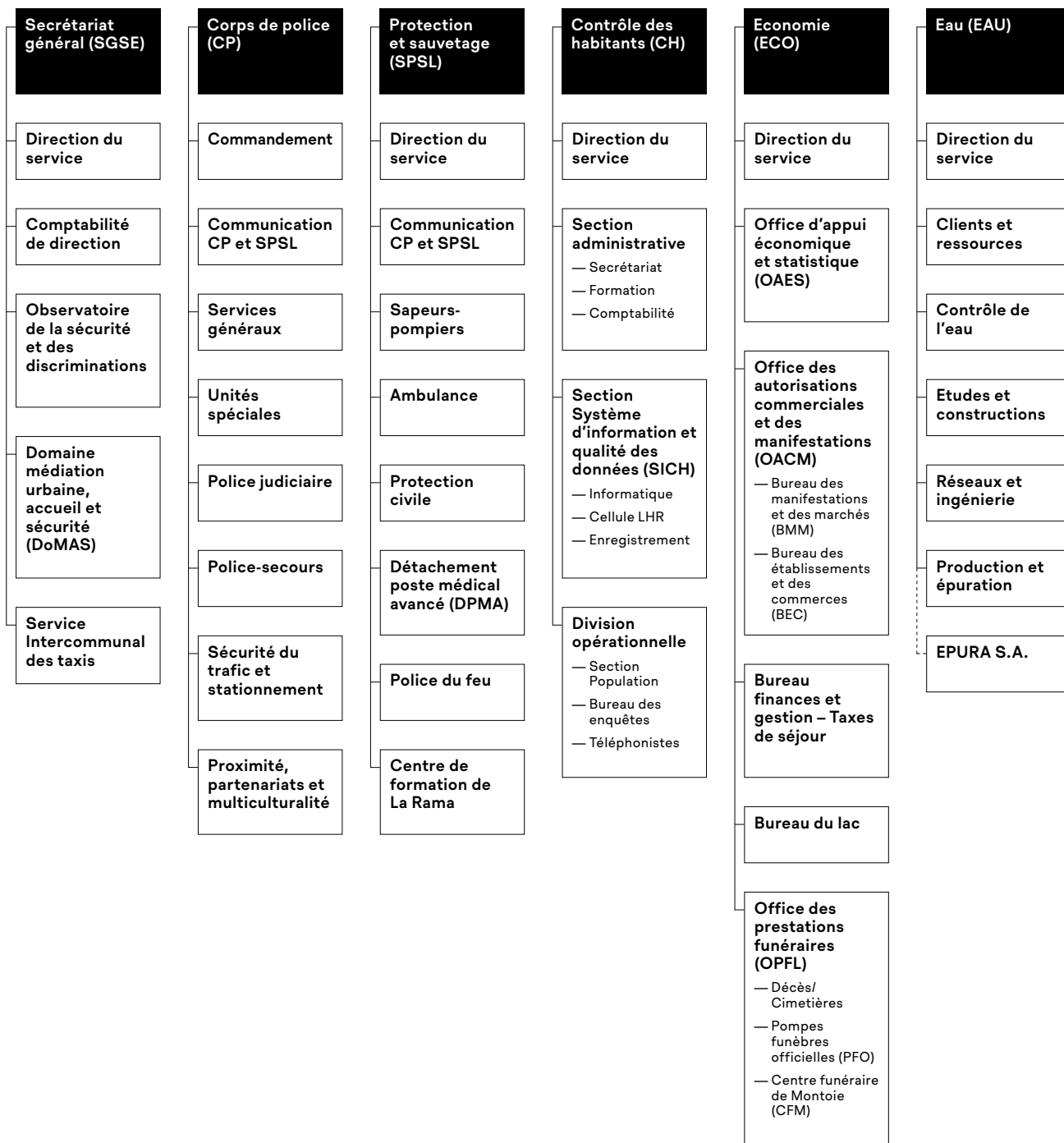


Direction de la sécurité et de l'économie



Direction de la sécurité et de l'économie (SE)

Directeur



L'année 2022 a permis à la Direction de la sécurité et de l'économie (SE) d'initier quatre mesures et de réaliser six mesures du programme de législatures 2021-2026 placées sous sa responsabilité, tout en s'attendant à la mise en œuvre des objectifs à accomplir au cours des quatre prochaines années. Les dossiers suivants ont particulièrement marqué l'année écoulée.

Secrétariat général

Pour répondre à la demande de la population, une zone de baignade hivernale à Bellerive a été délimitée. Dès lors, une procédure d'appel à projets de baignade, dans un premier temps éphémère, a été lancée. A son terme, le projet «Bains des Rives» a été choisi.

La politique pour lutter contre les discriminations touchant les personnes LGBTIQ+ a été adoptée au mois de mai par le Conseil communal. La personne en charge de mettre en œuvre cette politique a été recrutée et nommée.

Suite à la faillite d'une compagnie de taxis, un appel d'offres pour 25 concessions a été publié, ce afin de réattribuer le plus rapidement possible ces concessions.

Corps de police

En 2022, le Corps de police de Lausanne a renforcé de 16 personnes l'effectif de son Unité spéciale pour la prise en charge des victimes. En outre, un nouvel espace spécialement conçu pour la prise en charge de ces victimes a été ouvert. Ces mesures permettent à la Police de Lausanne d'offrir un meilleur soutien aux personnes ayant subi des actes de violence. Dans un même temps, une activité soutenue continuera d'être menée afin de prévenir de tels faits.

Suite à un sondage réalisé à l'interne de la Police de Lausanne, des mesures afin de lutter contre la problématique du harcèlement sexuel au travail ont été mises en place, tout particulièrement dans les domaines de l'annonce, de la prise en charge, de la sensibilisation et de la formation.

S'inscrivant dans le plan climat, la police municipale s'est dotée de trois motos électriques. Ces véhicules propres et performants permettent d'intervenir silencieusement et rapidement sur tout le territoire lausannois.

Service de protection et sauvetage

L'année sous revue a permis de finaliser le projet de végétalisation de la toiture de la caserne des sapeurs-pompiers et de la pose de 400 panneaux solaires. L'installation solaire permettra au bâtiment de consommer directement l'énergie produite sur site. Le préavis sera traité par le Conseil communal en 2023.

Afin de soutenir l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) la protection civile a mis en place et exploité une structure d'accueil d'urgence dans les halles sud du Palais de Beaulieu pouvant accueillir jusqu'à 300 réfugiées et réfugiés ukrainiens simultanément.

Service du contrôle des habitants

La population lausannoise a poursuivi sa croissance en atteignant le chiffre de 149'000 personnes résidant sur le territoire lausannois au 15 novembre.

Service de l'économie

Les mesures en faveur des établissements lausannois se sont poursuivies. Le service s'est attelé à la pérennisation de la centaine d'extensions de terrasses afin de maintenir tout au long de cette année les agrandissements bienvenus pour la profession et assurer un dynamisme apprécié du public.

L'offre des rives lausannoises s'est étoffée lors de la saison estivale permettant ainsi à la population de bénéficier d'une nouvelle zone de baignade et de buvettes éphémères. Tirant un bilan positif de ces expériences, la procédure de pérennisation des buvettes a débuté et un projet de création d'une zone de baignade pérenne sera soumis au Conseil communal en 2023.

Service de l'eau

Le service a continué à œuvrer activement dans le renforcement de la protection des ressources en eau face aux pollutions et à intensifier la lutte contre les rejets pollués.

L'année écoulée a également été marquée par la demande d'un crédit urgent afin de déployer plusieurs mesures combinées qui permettront à la fois de diminuer la consommation d'énergie mais aussi de produire de l'électricité photovoltaïque. Ces mesures permettront une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 193 tonnes CO₂eq./an.

Secrétariat général sécurité et économie (SGSE)

Principales missions du service

Secrétariat général

- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie;
- préparation et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité ainsi que des dossiers et des affaires du Conseil communal;
- traitement du courrier et des demandes issues des services transversaux;
- participation aux groupes de travail interdirections;
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.).

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement;
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements;
- contrôle budgétaire, gestion de la TVA et gestion des crédits d'investissements;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.);
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis;
- conduite d'études et d'analyses diverses.

Observatoire de la sécurité et des discriminations (OSD)

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité;
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, prostitution, harcèlement de rue, LGBTIQ+, etc.);
- développement de la politique municipale LGBTIQ+;
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité et la politique LGBTIQ+.

Domaine médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMAS)

- coordination de l'unité des correspondantes et correspondants de nuit (CN);
- coordination de l'équipe des agentes et agents d'accueil et de sécurité (AAS).

Service intercommunal des taxis (SIT)

- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires;
- organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal;
- renseigner toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis;
- délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis;
- gérer et tenir à jour les dossiers des exploitants de taxis;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Effectif du personnel**Plan des postes**

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|--------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | ept alloués | ept affectés | ept alloués | ept affectés |
| Comptabilité SE | 6.50 | 6.60 | 6.50 | 6.70 |
| Direction SE | 9.25 | 8.25 | 9.25 | 6.85 |
| Do. médiation accueil sécurité | 11.85 | 10.60 | 11.55 | 11.10 |
| Observatoire de la sécurité | 2.20 | 2.50 | 2.70 | 1.70 |
| Total service | 29.80 | 27.95 | 30.00 | 26.35 |

Variation en ept alloués

| Unité administrative | du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 |
|----------------------|---|
| Total service | 0.20 |

Personnel fixe (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|--------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | nb | ept | nb | ept |
| Comptabilité SE | 8 | 6.60 | 8 | 6.70 |
| Direction SE | 9 | 8.25 | 8 | 6.85 |
| Do. médiation accueil sécurité | 18 | 10.60 | 18 | 11.10 |
| Observatoire de la sécurité | 3 | 2.50 | 2 | 1.70 |
| Total service | 38 | 27.95 | 36 | 26.35 |

Apprenties et apprentis

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2022 |
|----------------------|------------------|------------------|
| | nb | nb |
| | – | – |
| Total service | 0 | 0 |

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| Nombre de mouvement(s) | mouvements 2022 | |
|------------------------|-----------------|-------------|
| | fin(s) d'emploi | embauche(s) |
| | 9 | 7 |
| Nombre de transfert(s) | sortant(s) | entrant(s) |
| | - | - |
| Total service | 9 | 7 |

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| Art.8 (résiliation nom. prov.) | - |
|---------------------------------------|---|
| Convention de départ | 4 |
| Décès | - |
| Démission | 3 |
| Départ à la retraite | - |
| Fin de contrat | 2 |
| Licenciement juste motif ordinaire | - |
| Licenciement suppression poste | - |
| Licenciement fin droit trait. 2 mois | - |
| Licenciement fin droit trait. 24 mois | - |
| Licenciement juste motif immédiat | - |
| Licenciement invalidité totale | - |
| Total service | 9 |

Auxiliaires

| | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|---------------------------------|--------------------|------|--------------------|------|
| | nombre de contrats | ept | nombre de contrats | ept |
| Auxiliaires payé·e·s à l'heure | 12 | 2.83 | 6 | 0.67 |
| Auxiliaires mensualisé·e·s | - | - | 3 | 0.48 |
| Auxiliaires payé·e·s au forfait | - | * | - | * |
| Total service | 12 | 2.83 | 9.00 | 1.15 |

* information indéterminée car à la tâche

Observatoire de la sécurité et des discriminations (OSD)

En 2022, plusieurs dossiers ont occupé l'Observatoire de la sécurité et des discriminations:

- la préparation de la mise en place de la politique LGBTIQ+ avec l'engagement d'une personne qui débutera son activité en 2023 et suivi des contacts avec le réseau associatif local;
- la gestion de la prestation de signalement des situations de harcèlement de rue et l'organisation de sa transmission au Corps de police à partir de janvier 2023. Sur le même thème, l'Observatoire a poursuivi le travail d'organisation des modules de formation à l'intention du Corps de police. Il a également répondu à plusieurs villes suisses souhaitant s'inspirer des bonnes pratiques lausannoises sur ce thème, et notamment de la mise en place de la prestation de signalement.

Domaine médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMas)**Correspondantes et correspondants de nuit (CN)**

L'unité des CN a poursuivi son travail de médiation dans les quartiers et le centre-ville. Lors de la période estivale, les CN ont axé leur travail de prévention et de sensibilisation au bord du lac et dans les parcs publics.

Agentes et agents d'accueil et de sécurité (AAS)

L'aspect sécuritaire de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) a été pérennisé. L'équipe des AAS a, ainsi, vécu sa troisième année complète d'activité à l'ECS, ouvert en octobre 2018. Son travail permet à cette structure de fonctionner dans de bonnes conditions et d'accueillir un nombre croissant de bénéficiaires.

Service intercommunal des taxis (SIT)

Six collaboratrices et collaborateurs représentant 3.8 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après: l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le SIT.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises en 2022.

Lors de sa séance du 5 octobre, il a adopté une révision partielle et formelle du règlement intercommunal sur le service des taxis. Il s'ensuit notamment que l'obligation d'être propriétaire du véhicule affecté à un service de taxis a été abrogée. Cette modification permet, d'une part, d'assurer la transition du changement des véhicules thermiques d'ici au 1^{er} juillet 2025 et, d'autre part, un renouvellement de la flotte plus régulier offrant ainsi un service de meilleure qualité.

Comité de direction

Le Comité de direction a tenu trois séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

Il a ainsi décidé d'ouvrir une procédure d'appel d'offres afin de délivrer 15 concessions individuelles et 10 concessions pour les compagnies, suite à la faillite d'une compagnie de taxis prononcée au mois de novembre.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 177 véhicules hybrides (128 en 2021) et de 7 véhicules électriques (4 en 2021).

Commission administrative

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au règlement sur le central d'appel des taxis concessionnaires (RIT), a tenu trois séances en présentiel et a rendu cinq décisions allant de la mise en garde au retrait de concession.

Contrôles de police

Le nombre de contrôles de police est de 40 diurnes et 13 nocturnes (4 en 2021). Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 83 (45 en 2021). Au total, on dénombre 115 dénonciations dressées (61 en 2021), tous Corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 37 et celui des réclamations traitées à 18.

Concessions/Autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

| | Nombre de concessions | | Nombre de permis de stationnement et de véhicules | |
|--------------------------|-----------------------|------------|---|------------|
| | 2021 | 2022 | 2021 | 2022 |
| Compagnies | 4 | 3 | 82 | 60 |
| Exploitants indépendants | 121 | 118 | 121 | 121 |
| Total | 125 | 121 | 203 | 181 |

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

| Exploitants regroupés au sein de | Nombre d'autorisations d'exploiter | | Nombre de véhicules | |
|----------------------------------|------------------------------------|-----------|---------------------|-----------|
| | 2021 | 2022 | 2021 | 2022 |
| Taxiphone | 37 | 36 | 38 | 36 |
| Allô Taxis! | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Autres | 48 | 47 | 50 | 48 |
| Total | 86 | 84 | 90 | 86 |

Centraux d'appels et stations

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 782'132 courses, soit 510'996 distribuées, dont 14'937 par l'application, et 271'136 au vol, contre 726'143 en 2021 (+7.7%).

Les stations sont au nombre de 46 et offrent un total de 173 places (statu quo).

Corps de police (CP)

Principales missions du service

- assurer la sécurité des personnes et des biens;
- maintenir la tranquillité et l'ordre public;
- veiller au respect des lois et des procédures;
- répondre aux attentes de la population.

Commandement

- direction du service;
- gestion des réquisitions;
- assurer la communication du CP et du SPSL;
- gestion de la centrale d'appel administrative.

Services généraux (SG)

- gestion administrative et de projets;
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes.

Unités spéciales

- gestion de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses;
- gestion du groupe d'intervention, de la brigade canine et de la cellule de négociation.

Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois;
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public.

Police-secours (PS)

- gestion des interventions d'urgence;
- présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois.

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation, formation et sensibilisation des usagers;
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation.

Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité;
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives.

Effectif du personnel**Plan des postes**

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|---------------------------------|------------------|---------------|------------------|---------------|
| | ept alloués | ept affectés | ept alloués | ept affectés |
| Centrale Vaudoise Police (CVP) | – | – | 24.00 | 22.00 |
| Direction CP | 24.95 | 21.95 | 36.00 | 34.95 |
| Opérations | 90.00 | 85.15 | – | – |
| Unités spéciales | – | – | 53.35 | 49.75 |
| Police Judiciaire | 118.85 | 114.65 | 124.65 | 114.80 |
| Police-Secours | 163.50 | 150.75 | 157.35 | 143.80 |
| Postes gelés – CP | 4.70 | – | 1.20 | – |
| Proximité, parten.et multicult. | 51.40 | 41.25 | 51.40 | 43.80 |
| Sécurité Trafic, Stationnement | 147.65 | 134.00 | 154.55 | 138.39 |
| Services généraux CP | 69.60 | 65.00 | 75.85 | 67.15 |
| Unité Communication CP-SPSL | 5.05 | 5.05 | 5.05 | 5.05 |
| Unité RH du CP | 6.40 | 7.30 | 6.50 | 5.50 |
| Volée Aspirants POL et PEF | – | 24.00 | – | 23.00 |
| Total service | 682.10 | 649.10 | 689.90 | 648.19 |

Suite à une réorganisation, la nouvelle division «unités spéciales» inclut une partie des entités auparavant rattachées à la division «opérations»

Variation en ept alloués

| Unité administrative | du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 |
|----------------------|---|
| Total service | 7.80 |

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|---------------------------------|------------------|---------------|------------------|---------------|
| | nb | ept | nb | ept |
| Centrale Vaudoise Police (CVP) | – | – | 23 | 22 |
| Direction CP | 29 | 24.95 | 40 | 34.95 |
| Opérations | 89 | 85.15 | – | – |
| Police Judiciaire | 121 | 114.65 | 120 | 114.80 |
| Police-Secours | 153 | 150.75 | 146 | 143.80 |
| Proximité, parten.et multicult. | 47 | 41.25 | 50 | 43.80 |
| Sécurité Trafic, Stationnement | 136 | 131.00 | 154 | 138.39 |
| Services généraux CP | 73 | 65.00 | 75 | 67.15 |
| Unité Communication CP-SPSL | 6 | 5.05 | 6 | 5.05 |
| Unité RH du CP | 9 | 7.30 | 7 | 5.50 |
| Unités spéciales | – | – | 52 | 49.75 |
| Volée Aspirants POL et PEF | 24 | 24.00 | 23 | 23.00 |
| Total service | 687 | 649.10 | 696 | 648.19 |

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2022 |
|--------------------------|------------------|------------------|
| | nb | nb |
| Services généraux | 1 | 1 |
| Volée Aspirants – Police | 25 | 28 |
| Total service | 26 | 29 |

+ sept aspirant·e·s ASP en cours d'année

Le service accueille également cinq apprenti·e·s employé·e·s de commerce (rattaché·e·s au SPEL)

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| Nombre de mouvement(s) | mouvements 2022 | |
|------------------------|-----------------|-------------|
| | fin(s) d'emploi | embauche(s) |
| | 65 | 50 |
| Nombre de transfert(s) | sortant(s) | entrant(s) |
| | - | - |
| Total service | 65 | 50 |

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Art.8 (résiliation nom. prov.) | - |
| Convention de départ | *2 |
| Décès | - |
| Démission | 41 |
| Départ à la retraite | 14 |
| Fin de contrat | 3 |
| Licenciement juste motif ordinaire | 1 |
| Licenciement suppression poste | - |
| Licenciement fin droit trait. 2 mois | - |
| Licenciement fin droit trait. 24 mois | 2 |
| Licenciement juste motif immédiat | 1 |
| Licenciement invalidité totale | 1 |
| Total service | 63 |

* une situation est liée à un départ pour une mission à l'étranger. Le collaborateur concerné a été réintégré dans nos effectifs

Auxiliaires

| | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|---------------------------------|--------------------|-------------|--------------------|-------------|
| | nombre de contrats | ept | nombre de contrats | ept |
| Auxiliaires payé·e·s à l'heure | 21 | 2.96 | 20 | 1.06 |
| Auxiliaires mensualisé·e·s | 8 | 2.25 | 14 | 5.50 |
| Auxiliaires payé·e·s au forfait | 17 | * | 22 | * |
| Total service | 46 | 5.21 | 56 | 6.56 |

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

L'année 2022 a été marquée par une augmentation du nombre des infractions au Code pénal à Lausanne de 10.3% (de 12'116 en 2021 à 13'358 en 2022). Relevons que l'année 2022 a été impactée dans une bien moindre mesure que les deux précédentes par diverses restrictions imposées par la situation sanitaire. Le nombre d'interventions est stable pour Police-secours qui comptabilise 24'380 interventions (-0.8% par rapport à 2021).

Le CP a repris, au 1^{er} janvier, la gestion du Centre de tir sportif de Vernand, auparavant rattaché au Service des sports.

Suites aux travaux préparatoires conduits en 2021, les centrales d'urgence de la Police municipale de Lausanne (PML) et du Canton ont été mutualisées au 1^{er} mars. Les opérateurs du

Canton et de la Ville travaillent désormais ensemble, répondent à tous les appels 117 vaudois et engagent tous les moyens, indépendamment du corps d'appartenance.

Les nouveaux locaux «hors murs police» de l'Unité spéciale pour la prise en charge des victimes, mise en place en 2021, ont été inaugurés le 13 juin 2022 et ses effectifs ont été augmentés de 16 policières et policiers pour atteindre un total de 26 collaboratrices et collaborateurs.

Le CP a mis en œuvre une importante réflexion sur le harcèlement sexuel au travail mobilisant bon nombre d'entités du service. Cette démarche a permis le déploiement au 1^{er} juillet d'un ensemble de mesures (procédure d'annonce, prise en charge, sensibilisation et formation interne) visant à favoriser un environnement de travail sain et respectueux.

Principales activités 2022

Commandement

La Centrale d'appel administrative a été rattachée au Bureau d'Etat-major et Archives. Elle gère les appels de la population au CP, à l'exception, pour l'instant, des appels à l'Office de recherche, notification et objets trouvés et au Centre d'appel pour les dépôts de plainte. Dans l'attente de la mise en œuvre du projet ODYSSEE, qui permettra une plus grande autonomie des policières et policiers sur le terrain, elle s'occupe également de l'appui aux contrôles de personnes pour les unités sur le terrain. Elle est également en charge des structures de conduite ad hoc mises en place lors d'événement particuliers.

Chiffres clés

| | 2021 | 2022 |
|--|--------|--------|
| Rapports de police | 21'902 | 22'467 |
| Courriels «police@lausanne.ch» | 6'637 | 7'982 |
| Courrier postal sortant | 51'458 | 45'382 |
| Dossiers du groupe «saisie» | 24'734 | 26'684 |
| Commandements de payer | 17'761 | 17'716 |
| Objets trouvés | 2'035 | 2'105 |
| Enregistrement des avis de perte de documents d'identité | *- | 1'618 |
| Mandats d'amener pour l'Office des poursuites | 408 | 808 |
| Séquestres de plaques d'immatriculation de véhicules | *- | 787 |
| Autres réquisitions | *- | 1'088 |
| Appels au centre d'appel pour les dépôts de plainte | 10'041 | 12'182 |
| Appels à la Centrale administrative n° 315 15 15 | 56'698 | 43'198 |
| Appels à l'Office de recherche, notification et objets trouvés | 14'730 | 17'231 |
| Structures de conduite <i>ad hoc</i> | 23 | 29 |

* Données recensées qu'en cours d'année

Communication Police et SPSL

L'étape lausannoise du Tour de France ou la mise en œuvre de l'action de promotion et de visibilité des services de secours «Journées feux bleus», au centre-ville, ont généré une forte activité.

L'activité a été soutenue sur les réseaux sociaux, avec un effort particulier sur Instagram avec un fort relais des informations utiles à la population (présences du «Poste de police mobile» en ville et campagnes de recrutement notamment).

Chiffres clés

| | 2021 | 2022 |
|----------------------------------|--------|--------|
| Abonnés Facebook police | 20'879 | 22'600 |
| Abonnés Instagram police | 2'281 | 2'758 |
| Abonnés Twitter Lausanne SE | 1'484 | 1'637 |
| Publications Facebook police | 135 | 138 |
| Publications Instagram police | 73 | 157 |
| Publications Twitter Lausanne SE | 137 | 45 |
| Demandes médias | 296 | 200 |
| Communiqués de presse | 33 | 38 |
| 117 Express | 11 | 11 |

Services généraux (SG)

L'année 2022 a vu le démarrage du projet ODYSSEE visant au remplacement des outils informatiques métier principaux de tous les policières et policiers du Canton à l'horizon 2025.

Le nombre de doléances mettant en cause le comportement des policières et policiers est en légère diminution, avec 21 cas, alors qu'il était relativement stable depuis 2016 (entre 24 et 26 cas annuellement).

En 2022, l'entité juridique a porté le projet, accepté par le Conseil communal, de délégation de la manipulation des caméras du stade de la Tuilière pendant les matchs du Lausanne Sport à l'entreprise de sécurité privée mandatée par le club. Pour la saison actuelle, il s'agit de Securitas SA.

La 1^{re} volée d'aspirantes et aspirants du nouveau concept de formation (CGF2020) a obtenu le brevet fédéral après deux années de formation.

Unités spéciales

Chiffres clés

| | 2021 | 2022 |
|---|-------|-------|
| Demande de préavis pour vols de drones | 345 | 367 |
| Enquêtes pour acquisition/restitution d'armes à feu | 22 | 33 |
| Contrôles BVNPB | 1'179 | 1'756 |
| — dont dénonciations | 36 | 134 |
| Préavis manifestations | 1'018 | 1'552 |
| Engagements Cellule de négociation | 21 | 7 |
| Engagements de la Brigade canine | 667 | 641 |
| Engagements du GIPL | 177 | 172 |

Police judiciaire (PJ)

En 2022, le bilan des investigations par dossier s'est révélé quasi similaire au volume enregistré avant la pandémie qui avait fortement diminué l'activité policière et notamment celle de la PJ.

Au mois de mai, la Police judiciaire a vécu une réorganisation visant à atteindre une efficacité optimale par le regroupement de certains domaines. Ainsi, quatre sur six brigades opérationnelles ont été maintenues et complétées par deux nouvelles entités de soutien.

Depuis lors, la Police judiciaire s'articule ainsi:

Brigade criminelle (intégrité physique, mœurs et réseaux de prostitution); Brigade du patrimoine (vol, vol à l'astuce, cyber criminalité, gestion déloyale et cambriolage); Brigade des

stupéfiants; Brigade de la jeunesse; Brigade de recherches; Brigade de soutien et d'appui opérationnel.

Toujours dans la dynamique des précédentes années, la Brigade des stupéfiants a mis la pression sur le trafic à tous les niveaux (vendeurs, importateurs, grossistes). Elle a notamment axé son travail sur la problématique d'une présence plus marquée de l'héroïne, dans les activités de deal, ce qui se ressent dans l'évolution des saisies.

Une nouvelle fois, une stabilité de la délinquance juvénile a pu être observée cette année. Les raisons sont très probablement liées à la qualité du maillage composé par les différents acteurs sociaux, éducatifs et sécuritaires propres à Lausanne. Un effort significatif a été réalisé pour garantir une présence plus importante des inspectrices et inspecteurs de la Brigade de la jeunesse dans les quartiers.

Le 1^{er} mars, la Cellule de gestion et de prévention de la violence (CGPV), regroupant la gestion de la menace, la Cellule de négociation et les chargés de prévention de la délinquance juvénile, a officiellement débuté ses activités de manière opérationnelle. 40 cadres de l'administration lausannoise ont été formés et formées afin de fonctionner comme «répondantes et répondants» au sein de leur entité. Une vingtaine de policières et policiers, intégrés dans différentes structures du CP, ont également reçu une formation et sont désormais chargés de détecter les situations à risque.

En 2022, la cellule des investigations nominatives a traité 671 dossiers, générant plus de 700 auditions, soit une augmentation de 30% par rapport à 2021.

Le taux d'occupation dans la zone de rétention de l'Hôtel de police est passé de 54.1% en 2021 à 52.5% en 2022. Sur les 2'485 personnes ayant été détenues dans les cellules cette dernière année, 13% y ont passé plus de 48 heures.

Chiffres clés

| | 2021 | 2022 |
|---------------------------|-------|-------|
| Numéraires (Kf) | 730.0 | 244.3 |
| Cocaïne (kg) | 24.2 | 13.1 |
| Héroïne (kg) | 5.6 | 11.4 |
| Produits cannabiques (kg) | 145.1 | 86.8 |

Police-secours (PS)

Le nombre d'interventions est stable pour atteindre 24'380 (24'584 en 2021). La présence visible du personnel en uniforme a de toute évidence contribué au maintien de ce nombre malgré une pleine reprise des activités post pandémie.

En termes de produits stupéfiants, le personnel uniformé a procédé à 1'642 saisies, dont 391 sans auteur.

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

Suite à une modification de la loi cantonale sur la sécurité routière au 1^{er} septembre 2022, en réponse au postulat de M. Jean-François Cachin, les assistantes et assistants de sécurité publique sont habilités à effectuer des contrôles radars. Diverses formations ont été mises en œuvre pour permettre à cette catégorie de professionnelles et professionnels de diversifier leurs activités.

Sur le réseau urbain, 34 conductrices et conducteurs (34 en 2021) ont été sanctionnés à plus de 90 km/h.

Chiffres clés

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| Accidents | | | | | |
| Accidents de circulation (constats) | 936 | 1'151 | 944 | 1'117 | 1'015 |
| Personnes blessées (légers + graves) | 348 | 421 | 373 | 436 | 473 |
| Personnes tuées | 1 | 1 | 2 | 2 | 4 |
| Fuites après accident | 302 | 401 | 351 | 458 | 367 |
| Piétons victimes | 63 | 61 | 47 | 61 | 70 |
| — dont piétons enfants jusqu'à 15 ans | 15 | 16 | 11 | 12 | 11 |
| Accidents impliquant le LEB | 7 | 10 | 4 | 2 | – |
| Feux et vitesse | | | | | |
| Dénonciations excès de vitesse contrôles mobiles | 46'023 | 58'692 | 51'930 | 49'851 | 57'469 |
| Dénonciations excès de vitesse en zone suburbaine (80km/h) | 22'795 | 20'809 | 9'113 | 10'974 | 8'060 |
| Dénonciations par les appareils de contrôles automatique* | 117'18 | 96'296 | 69'194 | 54'236 | 66'436 |
| Appareils de contrôles automatiques | 35 | 36 | 36 | 37 | 35 |
| Passages devant les appareils de contrôles automatiques (mio) | 89.66 | 79.01 | 76.42 | 63.60 | 69.60 |
| Circulation et stationnement | | | | | |
| Infractions de circulation et de stationnement | 366'107 | 360'809 | 296'006 | 298'670 | 318'146 |
| Infractions de stationnement en soirée | 22'100 | 24'176 | 18'783 | 21'566 | 26'662 |
| Evacuations de véhicules en infraction de stationnement | 509 | 402 | 311 | 311 | 390 |
| Infractions de stationnement sur les trottoirs | 3'385 | 3'102 | 2'680 | 3'029 | 3'070 |
| Amendes d'ordres à l'endroit de vélos | 298 | 558 | 564 | 625 | 646 |
| Ivresse | | | | | |
| Personnes testées à l'éthylomètre (accidents) | 1'596 | 1'678 | 1'228 | 1'535 | 1'438 |
| — dont positifs à l'éthylomètre, accidents | 122 | 114 | 101 | 119 | 101 |
| Personnes testées à l'éthylomètre (contrôles systématiques) | 4'828 | 6'531 | 4'197 | 4'949 | 5'029 |
| — dont positifs à l'éthylomètre, contrôles systématiques | 334 | 448 | 300 | 307 | 355 |

* dont trois uniquement dédiés au contrôle de la vitesse

Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

Dans le domaine de la multiculturalité, l'accent a été mis sur la formation à différentes thématiques (discriminations, profilage racial, place de la religion dans l'espace public et radicalisation) tant pour les policières et policiers lausannois que vaudois et suisses dans le cadre de la Société des officiers des polices vaudoises et de l'Institut suisse de police.

Directives d'intervention en cas d'accident majeur (DIAM)

L'EM DIAM, appuyé par les services de la Ville, a été mis à contribution dans divers domaines:

- coordination avec les autorités sanitaires sur la situation de la pandémie;
- plusieurs déclenchements du plan canicule;
- collaborations avec les services cantonaux et communaux pour anticiper et gérer les flux de réfugiées et réfugiés ukrainiens;
- anticipation, avec les SIL, des conséquences possibles d'un déficit énergétique majeur en début 2023.

Evolution de la criminalité

Par rapport à 2021, le nombre total d'infractions relatives à différentes loi (Code pénal, loi sur les stupéfiants, loi sur les étrangers, etc.) et traitées par le CP a augmenté de 7.8% (de 15'831 à 17'069).

Concernant plus spécifiquement les infractions au Code pénal, l'augmentation est de 10.3% (de 12'116 à 13'358).

Elucidations et évolution des infractions selon la loi

| | 2021 | | 2022 | | Différence |
|--|-------------|--------------|-------------|--------------|------------|
| | Infractions | Élucidations | Infractions | Élucidations | |
| Code pénal (CP) | 12'116 | 38,7% | 13'358 | 41.2% | +10.3% |
| — Total vie et intégrité corporelle | 903 | 82.2% | 1'038 | 78.3% | +15% |
| — Total patrimoine | 7'810 | 20.9% | 8'623 | 23.8% | +10.4% |
| Loi sur les stupéfiants (LStup) | 2'541 | 93.1% | 2'699 | 92.3% | +6.2% |
| Loi sur les Étrangers et l'intégration (LEI) | 942 | 100% | 903 | 100% | -4.1% |
| Autres lois fédérales annexes | 232 | 96.1% | 109 | 91.7% | -53% |

© OFS, Neuchâtel 2023

Service de protection et sauvetage (SPSL)

Principales missions du service

- secourir, protéger et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens;
- conduire, gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

Sapeurs-pompiers

- sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens;
- lutter contre les incendies;
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels;
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs.

Police du feu

- faire appliquer les directives de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), de l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA) ainsi que les dispositions légales communales et cantonales.

Ambulance/Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle des patientes en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport;
- répondre 24h/24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR);
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP).

Détachement poste médical avancé (DPMA) & Événement sanitaire particulier

- assurer la prise en charge sanitaire des patientes et patients en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport, dans le cadre des manifestations (événements planifiés) et lors d'interventions sortant de l'ordinaire;
- mettre sur pied, en cas d'événement particulier, les ressources spécifiques telles que le soutien sanitaire opérationnel (SSO) ou le groupe spécialisé

- dans la décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique (ABC);
- assurer la conduite du dispositif par le chef d'engagement du DPMA;
- assurer la planification et la formation du binôme de conduite Ambulancier chef des secours/Médecin chef des secours (ACS/MCS).

Protection civile

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC);
- organiser et diriger les cours de compétence communale;
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements.

Centre de formation de La Rama (CFR)

- exploiter et offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation, comprenant des salles de cours, des pistes d'exercices, des simulateurs d'incendie et un restaurant.

Effectif du personnel

Plan des postes

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|--------------------------------|------------------|---------------|------------------|---------------|
| | ept alloués | ept affectés | ept alloués | ept affectés |
| Ambulance | 47.77 | 48.25 | 46.42 | 45.75 |
| Centre de formation de la RAMA | 5.28 | 4.80 | 5.18 | 4.28 |
| Direction SPSL | 4.30 | 3.30 | 4.30 | 4.30 |
| DPMA | 3.00 | 2.00 | 3.00 | 3.00 |
| Police du feu | 5.00 | 5.00 | 5.00 | 5.00 |
| Protection civile | 17.20 | 16.20 | 17.20 | 17.20 |
| Sapeurs-pompiers | 121.10 | 120.50 | 121.10 | 123.50 |
| Services généraux SPSL | 16.93 | 13.93 | 15.93 | 13.93 |
| Unité Communication SPSL-CP | 3.50 | 3.50 | 3.50 | 3.50 |
| Unité RH du SPSL | 3.10 | 3.30 | 3.30 | 3.30 |
| Total service | 227.17 | 220.78 | 224.93 | 223.76 |

Variation en ept alloués

| Unité administrative | du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 |
|----------------------|---|
| Total service | -2.24 |

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|--------------------------------|------------------|---------------|------------------|---------------|
| | nb | ept | nb | ept |
| Ambulance | 56 | 48.25 | 54 | 45.75 |
| Centre de formation de la RAMA | 5 | 4.80 | 5 | 4.28 |
| Direction SPSL | 7 | 5.90 | 5 | 4.30 |
| DPMA | 3 | 2.00 | 4 | 3.00 |
| Police du feu | 5 | 5.00 | 5 | 5.00 |
| Protection civile | 17 | 16.20 | 18 | 17.20 |
| Sapeurs-pompiers | 121 | 120.50 | 124 | 123.50 |
| Services généraux SPSL | 17 | 13.93 | 17 | 13.93 |
| Unité Communication SPSL-CP | 3 | 2.50 | 4 | 3.50 |
| Unité RH du SPSL | 3 | 1.70 | 5 | 3.30 |
| Total service | 237 | 220.78 | 241 | 223.76 |

Apprenties et apprentis

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2022 |
|----------------------|------------------|------------------|
| | nb | nb |
| | - | - |
| Total service | 0 | 0 |

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| Nombre de mouvement(s) | mouvements 2022 | |
|------------------------|-----------------|-------------|
| | fin(s) d'emploi | embauche(s) |
| | 9 | 7 |
| Nombre de transfert(s) | sortant(s) | entrant(s) |
| | 1 | 1 |
| Total service | 10 | 8 |

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Art.8 (résiliation nom. prov.) | - |
| Convention de départ | - |
| Décès | - |
| Démission | 5 |
| Départ à la retraite | 3 |
| Fin de contrat | - |
| Licenciement juste motif ordinaire | - |
| Licenciement suppression poste | - |
| Licenciement fin droit trait. 2 mois | - |
| Licenciement fin droit trait. 24 mois | 1 |
| Licenciement juste motif immédiat | - |
| Licenciement invalidité totale | - |
| Total service | 9 |

Auxiliaires

| | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|---------------------------------|--------------------|-------------|--------------------|-------------|
| | nombre de contrats | ept | nombre de contrats | ept |
| Auxiliaires payé·e·s à l'heure | 4 | 0.29 | 17 | 1.82 |
| Auxiliaires mensualisé·e·s | 9 | 3.65 | 5 | 1.95 |
| Auxiliaires payé·e·s au forfait | 16 | * | 10 | * |
| Total service | 29 | 3.94 | 32 | 3.77 |

* information indéterminée car à la tâche

Principales activités 2022**Projets organisationnels****VIDIS 20-25**

Le projet relatif à la vision intégrée de la défense incendie de l'agglomération lausannoise (VIDIS 20-25) a continué d'évoluer en 2022. Dès 2023, les sapeurs-pompiers professionnels assureront les missions en journée et en semaine pour l'ensemble de l'agglomération lausannoise, et la complémentarité avec les volontaires demeurera la nuit et les week-ends. Le projet est actuellement entre les mains de la Commission de coordination du projet (CCVIDIS). Le déploiement est prévu le 1^{er} janvier 2023.

Organisation de la formation des sapeurs-pompiers volontaires du SDIS

Un groupe de travail a défini un nouveau cursus de formation de base pour les sapeurs-pompiers volontaires du SDIS Lausanne-Epalinges. Ce dernier, d'une durée de deux ans pour la

formation DPS/UAPP (détachement de premier secours/unité d'appui du poste permanent), permettra de mettre à disposition des DPS des ressources formées une année plus vite. Cette démarche s'inscrit en poursuivant la collaboration avec le SDIS de la Mère. A noter qu'une année supplémentaire de formation sera nécessaire pour rejoindre les rangs des UAPP et ainsi assurer des renforts en caserne avec le DPS Lausanne.

Domaines transversaux

Ressources humaines

Le recrutement a occupé une place importante suite à différents départs à la retraite.

En 2022, l'unité RH a régularisé les contrats de tous les volontaires DPMA et des auxiliaires ambulancières et ambulanciers, ce qui représentait la mise à jour d'une centaine de contrats de collaboration.

En parallèle, les formations des futures et futurs cadres chez les sapeurs-pompiers et de la protection civile ont continué. Les cadres de l'entité ambulance ont rejoint ces formations prévues sur une durée totale de trois ans, comprenant en moyenne trois formations par année.

Enfin, l'unité RH a maintenu une place d'apprentissage pour la 4^e année consécutive et a accueilli deux stagiaires.

Division communication Police et SPSL

L'étape lausannoise du Tour de France ou la mise en œuvre de l'action de promotion et de visibilité des services de secours «Journées feux bleus», au centre-ville, ont généré une forte activité.

L'activité a été soutenue sur les réseaux sociaux, avec un effort particulier sur Instagram avec un fort relais des informations utiles à la population (présences du «Poste de police mobile» en ville et campagnes de recrutement notamment).

Chiffres clés

| | 2021 | 2022 |
|---------------------------------|-------|-------|
| Abonnés Facebook SPSL | 5'665 | 6'399 |
| Abonnés Instagram SPSL | 1'511 | 1'906 |
| Abonnés Twitter LausanneSE | 1'484 | 1'637 |
| Publications Facebook SPSL | 65 | 56 |
| Publications Instagram SPSL | 46 | 94 |
| Publications Twitter LausanneSE | 137 | 45 |
| Demandes médias | 296 | 200 |
| Communiqués de presse | 33 | 38 |
| 117 Express | 11 | 11 |

Sapeurs-pompiers

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels

(sans les aspirants sapeurs-pompiers professionnels, les sapeurs-pompiers professionnels en formation et le personnel administratif).

| 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|------|------|------|------|------|
| 118 | 119 | 119 | 117 | 113 |

Evolution de l'effectif du Corps de sapeurs-pompiers volontaire, site de Lausanne

(sans les jeunes sapeurs-pompiers)

| 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|------|------|------|------|------|
| 120 | 114 | 110 | 107 | 103 |

Evolution de l'effectif du Corps de sapeurs-pompiers volontaire, site d'Epalinges

| 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|------|------|------|------|------|
| 52 | 59 | 63 | 54 | 50 |

Interventions

Au nombre de 1'950, les interventions sont en hausse de 160 unités par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 77% sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges, elles se répartissent comme suit: le DPS, site de Lausanne, composé de sapeurs-pompiers professionnels, est intervenu à raison de 1'854 interventions (+ 140) et le DPS, site d'Epalinges, à raison de 96 interventions (+ 20).

Le Poste de commandement avancé (PCA) a été ouvert à une reprise pour la gestion de six interventions lors d'orages qui se sont abattus sur l'agglomération lausannoise le 29 juin.

Le drone mis à disposition par l'ECA a été engagé à trois reprises dans le cadre des inondations qui ont touché le canton de Vaud et d'un feu de toiture d'une garderie à Lausanne.

Il est à noter que malgré la procédure mise en place par l'ECA, permettant de lever le doute sur la nécessité de mobiliser les sapeurs-pompiers, le nombre de déclenchements d'alarmes automatiques est en légère augmentation (+ 27).

Types d'interventions

| | 2021 | 2022 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|
| Déclenchements d'alarmes automatiques | 312 | 362 |
| Incendies | 433 | 504 |
| Sauvetage de personnes et d'animaux | 342 | 398 |
| Désincarcérations | 28 | 30 |
| Protection de l'environnement | 407 | 430 |
| Interventions techniques | 377 | 424 |
| Eléments naturels | 51 | 47 |
| Total | 1'950 | 2'195 |

Il est à noter que les interventions du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux sont comptabilisées dans la catégorie «sauvetage de personnes et d'animaux» et atteignent 35 missions.

Répartition géographique des interventions

| | 2021 | 2022 |
|--|-------|-------|
| Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges | 1'502 | 1'577 |
| Sur le territoire d'autres communes | 447 | 618 |
| Hors canton de Vaud | 1 | - |

Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements du personnel volontaire lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été requise à 19 reprises (+4). Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du personnel du corps professionnel en congé a été nécessaire à 18 reprises (-3).

Il est à noter qu'à 29 reprises (+7), il a été nécessaire de mobiliser un second officier de service pour garantir les missions opérationnelles, car le premier était déjà engagé sur une intervention.

Opération Tour de France

Le 9 juillet, la Ville de Lausanne accueillait la 8^e étape du Tour de France cycliste. Cette manifestation a nécessité la délocalisation de 68 collaboratrices et collaborateurs et sept véhicules de la caserne de la Vigie sur trois sites supplémentaires, en collaboration avec le SDIS Ouest-Lavaux. Durant ce dispositif particulier, il a été nécessaire d'intervenir à six reprises sur le secteur concerné par la course.

Concept d'engagement sur les installations ferroviaires du LEB

Un concept d'engagement pour le nouveau tunnel des installations ferroviaires du Lausanne-Echallens-Bercher (LEB) a été créé par les sapeurs-pompiers professionnels. Il définit, selon l'Ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), la participation des gestionnaires d'infrastructure aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires, les effectifs, les moyens et la tactique d'intervention. Cette nouvelle construction a obligé l'ensemble des sapeurs-pompiers à suivre la formation théorique qui englobait la présentation structurelle du tunnel, ses accès, ses dispositifs de secours, ainsi que la stratégie d'intervention, avant de se rendre sur le terrain pour une reconnaissance détaillée des sites à l'aide des dossiers d'intervention. Le concept a été testé à l'échelle 1/1 lors de l'exercice qui s'est déroulé le 4 mai avec comme scénario, le feu d'une motrice avec développement sur la rame passagers.

Formation du corps professionnel

La formation s'est concentrée sur le fonctionnement et l'utilisation des nouveaux véhicules et de l'ensemble du matériel acquis par la Ville de Lausanne ou mis à disposition par l'ECA et la Département général de l'environnement (DGE), notamment, la nouvelle tonne-pompe 9'000 litres. Ce véhicule est unique dans le canton. Il sert de prototype pour la fabrication de trois autres unités qui seront réparties sur le territoire vaudois. La formation créée et dispensée au sein des sapeurs-pompiers du SPSL sera le cadre de travail pour les autres SDIS du canton.

Organisé en collaboration avec l'ECA, un stage de perfectionnement pour les instructeurs feu, dont plusieurs lausannois, s'est déroulé à Liège en Belgique. Le but de ce dernier est de pouvoir bénéficier d'infrastructures inexistantes chez nous permettant aux intervenants de s'entraîner sur un feu intérieur en conditions réelles en toute sécurité.

Des stages de formation ont été organisés entre les sapeurs-pompiers du SPSL et de CIMO (Compagnie Industrielle de Monthey). Ces stages ont comme objectifs de permettre aux intervenants lausannois de renforcer leurs connaissances dans le domaine chimique, sur un site industriel et pour les sapeurs de CIMO de parfaire leurs connaissances des interventions en milieu urbain.

Les spécialistes du GRIMP ont accueilli leurs homologues du SDIS 74 de Haute-Savoie en terre vaudoise pour présenter leur matériel, mais également les spécificités des interventions urbaines et de la région. Une délégation s'est rendue en France pour y découvrir les thématiques en lien avec les spécificités du SDIS 74.

Dans le cadre de la convention qui lie le SPSL et l'ECA dans le domaine de la formation des sapeurs-pompiers vaudois, la certification EDUQUA pour la formation professionnelle, volontaire et l'Académie latine (ALSP), a été obtenue le 10 janvier.

Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)

La session 2022 de l'Académie latine a débuté le 4 avril sur le site du Centre de formation de La Rama et s'est terminée le 11 novembre. La volée était composée de 13 aspirantes et aspirants romands, dont six lausannois. Cette formation leur a permis d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est à noter que 35 instructeurs sapeurs-pompiers du SPSL sont engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

Les 19 aspirantes et aspirants de la volée 2021, dont cinq lausannois, ont réussi leurs examens.

Les cinq aspirants lausannois de la volée 2021 ont suivi la formation théorique et pratique de conduite pour l'obtention du permis de conduire poids-lourd professionnel. Cette instruction a été dispensée par les collaboratrices et collaborateurs qualifiés des sapeurs-pompiers du SPSL.

Sapeurs-pompiers volontaires

Au 1^{er} janvier 2022, pour le SDIS, 11 (+1) nouvelles et nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporés pour le site de Lausanne et 3 (-1) pour le site d'Epalinges.

Les groupes de conduite des détachements d'appui (DAP) des sites de Lausanne et Epalinges ont tenu 23 séances, dont 11 pour Lausanne. Ces séances ont permis de consolider les structures administratives et de conduite. Ils ont également géré et suivi toutes les missions d'intervention et de prévention qui leur ont été confiées.

Sur le plan opérationnel, les sapeurs du site d'Epalinges sont passés de la mobilisation par groupe en une gestion individuelle par le système ProSDIS de l'ECA. Ceci permet d'avoir la vision des effectifs disponibles à l'instant «T».

Au niveau de la formation, chaque sapeur-pompier volontaire a bénéficié de formations internes et cantonales adaptées. Cela représente 81 journées de cours cantonaux. A cela s'ajoutent 3'044 heures de formation interne. L'UAPP de Lausanne et le DPS d'Epalinges ont organisé leur formation continue dans les domaines de l'intervention et de la protection respiratoire.

Le traditionnel recrutement cantonal s'est déroulé le premier jeudi de novembre. S'inscrivant dans la refonte de la formation des sapeurs-pompiers volontaires, le recrutement 2022 a eu lieu sous une forme plus sélective, soit en deux phases. La première, lors de la soirée de recrutement, la seconde, fin novembre, avec des tests d'aptitude: vertige, claustrophobie, aptitudes manuelles, ainsi que de condition physique. A l'issue de cette phase de sélection, dix personnes ont été retenues pour le SDIS.

Jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

Encadrés par huit moniteurs professionnels et volontaires, quatre filles et 26 garçons composant le groupe des jeunes sapeurs-pompiers (JSP), ont suivi leur formation annuelle en interne.

Le groupement JSP du SDIS Lausanne-Epalinges a participé à une journée d'instruction à Gimel, à l'inspection quinquennale des sapeurs-pompiers et ont effectué des démonstrations sur la place de l'Europe, dans le cadre des Journées feux bleus.

Les JSP ont également reçu une formation dans le domaine sanitaire, dispensée par le personnel du détachement poste médical avancé (DPMA) du SPSL.

Afin de permettre aux jeunes de passer les tests pour obtenir les distinctions appelées «flamme 3», le groupement vaudois des JSP a organisé, sur le site de La Rama, une session d'examens. Après avoir obtenu cette distinction, les JSP peuvent intégrer directement un SDIS sans devoir suivre le cours de base.

Le 4 décembre, le personnel du DPS de Lausanne, du site d'Epalinges et du DAP (détachement d'appui) site de Lausanne ainsi que les JSP, ont participé au Téléthon et ont récolté la somme de CHF 24'500.-.

Police du feu

Généralités

La Police du feu, en sa qualité d'autorité communale dans le domaine de la prévention et de la protection incendie, est constituée de cinq collaborateurs, appuyée ponctuellement par une sixième personne issue du rang des sapeurs-pompiers professionnels du SPSL.

Dotée de deux véhicules à propulsion entièrement électriques (une voiture et un scooter), elle est amenée à se déplacer journalièrement sur des lieux de visite de fin de travaux, des manifestations ou encore de sites d'ouverture ou de reprise d'exploitation d'établissements publics. Dans ce domaine, son rôle consiste à vérifier que toutes les mesures de prévention et protection incendie des bâtiments et autres ouvrages aient bien été mises en œuvre et soient fonctionnelles.

En amont, la Police du feu conseille les responsables du projet ou les projeteurs, afin d'anticiper et de faciliter la planification de la mise en œuvre des mesures nécessaires. A ce titre, elle contribue activement à la réalisation du programme de législature 2021-2026 de la Municipalité, et plus particulièrement du thème central lié au développement urbain et aux logements de qualité.

Elle est également l'autorité de surveillance de l'activité des maîtres ramoneurs officiels lesquels, au nombre de deux pour la circonscription lausannoise, procèdent au contrôle et au ramonage des installations thermiques.

Du côté des dossiers d'intervention des sapeurs-pompiers, l'ECA a procédé au remaniement de l'application ECAPLAN. En effet, ce support est désormais géo référencé. Les quelque 650 dossiers existants seront lors de leur mise à jour adaptés à cette nouvelle plate-forme.

Enfin, les collaborateurs de la police du feu ont suivi la formation continue annuelle relative à leur domaine de compétence, nécessaire au renouvellement de leur titre professionnel de spécialiste en protection incendie.

Statistiques

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|------|------|------|------|------|------|
| Mises à l'enquête | 740 | 686 | 853 | 764 | 739 | 441 |
| Séances | 395 | 381 | 385 | 248 | 396 | 412 |
| Visites fin de travaux | 288 | 254 | 339 | 145 | 322 | 237 |
| Examens de situation pour des manifestations | 450 | 679 | 965 | 557 | 556 | 762 |
| Dossiers intervention | 377 | 396 | 562 | 607 | 372 | 430 |

Ambulance/Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

Evolution de l'effectif des ambulancières et ambulanciers en ept

| 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------|-------|------|------|-------|------|------|
| 41.75 | 41.75 | 41.7 | 40.8 | 44.25 | 47 | 46 |

L'effectif de l'entité Ambulance est composé de 51 ambulancières et ambulanciers professionnels (diplômées et diplômés ES, techniciennes et techniciens ambulanciers), correspondant à 44 ept.

Afin de pallier plusieurs absences pour raison de santé, le pool d'auxiliaires a été régulièrement sollicité. Ce dernier est composé de 12 ambulancières et ambulanciers professionnels (diplômées et diplômés ES), techniciennes et techniciens ambulanciers, qui ont effectué plus de 3'640 heures de service.

Interventions

Une augmentation significative du nombre de missions a été constatée, avec 9'046 interventions (+8.14% par rapport à 2021). La moyenne journalière a atteint 24.78 interventions. Les cas de maladie représentent 77%. Les ambulancières et ambulanciers ont effectué 32.7% de P1, 62.9% de P2 et 0.8% de P3. Le solde se dilue dans les interventions secondaires.

Il convient encore d'ajouter 1'677 missions SMUR et 28 engagements du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP). Dès lors, ce ne sont pas moins de 10'705 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel Ambulance. Cette entité demeure un acteur majeur sur la scène du dispositif cantonal de prise en charge des urgences pré-hospitalières (DisCUP), non seulement par le nombre d'interventions, mais aussi par ses différentes spécialisations et sa capacité à renforcer le dispositif en cas d'événement particulier.

Statistiques

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Nombre d'interventions | 7'194 | 7'119 | 7'455 | 7'598 | 8'365 | 9'046 |
| Nombre de personnes transportées | 6'064 | 5'816 | 5'823 | 5'984 | 6'488 | 6'742 |
| Nombre d'interventions sans transport | 1'130 | 1'303 | 1'632 | 1'658 | 1'877 | 2'304 |
| Nombre de missions SMUR | 1'987 | 1'924 | 1'638 | 1'431 | 1'538 | 1'677 |

Incivilités

Les ambulancières et ambulanciers ont dû déposer deux plaintes.

Détachement poste médical avancé (DPMA) & Événement sanitaire particulier

Effectif

Le DPMA et le secteur Événement sanitaire particulier sont constitués de trois professionnels et de 75 volontaires. Le financement des professionnels est assuré conjointement par la Ville de Lausanne, la Direction générale de la santé (DGS) et l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA).

Evolution de l'effectif du personnel volontaire

| 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 71 | 71 | 68 | 75 | 70 | 71 | 73 |

L'effectif autorisé du personnel volontaire est de 75 personnes au maximum (hors des postes professionnels). Il se répartit en trois catégories distinctes: 15 médecins, 40 professionnelles et professionnels de la santé et 20 secouristes.

Outre le déploiement et l'activation du poste médical avancé, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées:

- soutien sanitaire opérationnel (SSO) au profit des intervenantes et intervenants sapeurs-pompiers, lors d'interventions sur l'ensemble du canton;
- équipières et équipiers sanitaires maintien de l'ordre (ESMO+) au profit des policières et policiers lausannois et gendarmes vaudois;
- décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique (DECON ABC);
- mise en place de dispositifs médico-sanitaires (DMS) lors de manifestations importantes;
- représentation du SPLS et de la DGS dans la Commission technique opérationnelle romande (CTOR) et du Groupe romand d'intervention médicale en cas de catastrophe (GRIMCA);
- coordination des véhicules de soutien sanitaire (VSS) au profit des cantons romands (VD, GE, FR, NE, VS).

Types d'interventions – engagements

| | 2021 | 2022 |
|---|------|------|
| Soutien sanitaire opérationnel (SSO) | 20 | 15 |
| Poste médical avancé (PMA) | 1 | 0 |
| Dispositif médico-sanitaire (DMS) | 2 | 4 |
| Premier répondant et missions particulières (CE DPMA) | 6 | 12 |
| Ambulancières et ambulanciers chefs des secours (ACS) (sollicitations/déplacements) | 27/7 | 15/4 |

Les manifestations culturelles et sportives ayant pu reprendre leur rythme de croisière, le Détachement a pris en charge la gestion médico-sanitaire des 20KM de Lausanne, du Triathlon et du Marathon de Lausanne, prenant ainsi en charge plus d'une centaine de patients.

Le passage du Tour de France a constitué un engagement d'envergure pour le Détachement. En plus des dispositifs médico-sanitaires (DMS) dédiés, sur les sites de fête de Lausanne (arrivée) et Aigle (départ), les cadres du Détachement ont assuré la mise en place et la conduite de l'ensemble des moyens sanitaires, au travers du poste de commandement, centralisé à la Police cantonale vaudoise.

Matériel et équipement

Dans le cadre du maintien de l'uniformisation des moyens d'intervention sanitaires romands, la finalisation du projet VSS 2023 a été conduite. Un nouveau véhicule sera réalisé conjointement avec celui du canton de Genève, sous la conduite du Détachement, dans le cadre des accords entre les cantons romands. Ceci portera à six le nombre d'engins similaires, engageables en cas d'événements sanitaires d'envergure, à l'horizon 2023/2024.

Formation

La formation interne a pu reprendre cette année et la présence du personnel volontaire a significativement augmenté lors des divers exercices, en témoignent les 1'830 heures consacrées à ce domaine.

Protection civile (PCi)

Evolution de l'effectif des professionnel-le-s

| 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 18 | 19 | 18 | 18 | 17 | 17 | 17 |

Evolution de l'effectif des milicien-ne-s et volontaires

| 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------|-------|-------|-------|-------|------|------|
| 1'250 | 1'393 | 1'254 | 1'196 | 1'176 | 800 | 819 |

Les conséquences de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021 de la nouvelle loi sur la Protection civile (LPPCi) a encore une fois des répercussions sur les effectifs. Au 31 décembre 2022, ce ne sont pas moins de 170 astreints qui ont été libérés et 42 nouveaux astreints incorporés.

Interventions

La poursuite de l'engagement COVID-19 s'est déroulée durant la période des fêtes 2021-2022 et ceci jusqu'au 12 février, avec non moins de 2'000 jours de service. Cela représente, pour cette pandémie, près de 50'000 jours de service effectués par le Bataillon Centre regroupant les Organisations régionales de protection civile (ORPC) de Lausanne-District, l'Ouest-Lausannois et Lavaux-Oron.

Afin de répondre à la mission reçue de la délégation du Conseil d'Etat pour soutenir l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), du 14 mars au 29 juillet, les ORPC de Lausanne-District et de l'Ouest-Lausannois ont uni leurs forces pour mettre en place et exploiter un centre d'accueil dans les halles sud du Palais de Beaulieu, pouvant accueillir jusqu'à 300 réfugiées et réfugiés ukrainiens. Plus de 4'900 jours de service ont été réalisés, ce qui représente au total 29'000 heures pour la milice et les professionnelles et professionnels et correspond à 7'500 nuitées pour plus de 1'300 réfugiées et réfugiés.

L'ORPC est intervenue à deux reprises en juillet dans le cadre du déclenchement du «Plan Canicule».

Lors de la coupure du réseau Swisscom le 14 juillet, la cellule de crise du CHUV a fait appel à la PCi pour disposer de personnel formé à l'aide à la conduite. Au final, trois personnes ont été engagées. La mission a rapidement pris fin avec le retour du réseau de télécommunication.

Une intervention au «Répit» a eu lieu du 25 novembre au 1^{er} décembre afin d'apporter un soutien à la structure dite de «bas-seuil», pour l'institution «Mère Sofia». Durant sept nuits, 100 personnes ont été accueillies, pour un total de 413 heures réalisées par 17 astreintes et astreints et 105 heures par le personnel professionnel.

Le Plan Ostral a été déployé de fin septembre au 23 décembre, dans le but de mettre à niveau l'état de préparation en cas de pénurie en électricité. L'ORPC a été sollicitée pour soutenir les communes du District et la cellule de crise préfectorale. Cela représente plus de 290 heures de travail pour le personnel professionnel, ainsi que trois semaines d'engagement pour deux personnes astreintes rattachées à ladite cellule.

Heures réalisées par les professionnelles et professionnels

| | 2021 | 2022 |
|---|--------------|--------------|
| Engagements au profit des collectivités | 481 | 2'359 |
| Engagements en situation d'urgence | 7'054 | 2'620 |
| Total | 7'535 | 4'979 |

Collaborations (internes et externes)

Les interventions en situation d'urgence, accueil des réfugiées et réfugiés ukrainiens ainsi que la situation de pénurie (INOPIA), ont permis de collaborer avec les partenaires cantonaux et régionaux comme l'EVAM, le service vétérinaire et la préfecture.

Matériel, équipement et infrastructures

En collaboration avec le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et les ORPC, il a été décidé de réduire le nombre de remorques datant des années 60 immatriculées par le Canton. Pour la Ville, cela a consisté à réduire la dotation de 50 unités et passer de 150 à 100 remorques, ce qui permet en tout temps de répondre aux besoins opérationnels.

A contrario, trois nouvelles génératrices 20 kva ont été reçues afin de garantir l'alimentation électrique des antennes POLYCOM cantonales.

Le SSCM et sa Division PCi ont décidé d'équiper tout le personnel astreint de la nouvelle tenue PCi VD 15.

Essai annuel des sirènes

Seules les sirènes mobiles ont été contrôlées par la division en 2022. Les sirènes fixes ont été déclenchées par les centrales d'engagement dédiées (mode automatique), ceci sans la présence de la milice en raison de l'engagement COVID-19.

Places protégées

467 nouvelles places protégées ont été validées dans le cadre de différentes réalisations. Plus de 400 contrôles périodiques ont été effectués sur la commune de Lausanne.

Formation

En plus des nombreuses interventions, plusieurs cours de type «IAE» (Instruction Axée à l'Engagement) ont été réalisés par près de 800 astreintes et astreints, avec pour contenu les matières suivantes:

- moyens d'extinction de dépôts de feux;
- régulation du trafic routier;
- réanimation cardio-pulmonaire (BLS-AED);
- sécurité antichute;
- communication radios POLYCOM.

Jours de service

| | 2021 | 2022 |
|---|--------------|--------------|
| Cours effectués dans le cadre communal | 302 | 1'370 |
| Engagement au profit de la collectivité | 220 | 1'306 |
| Engagement en situations d'urgence | 5'911 | 4'372 |
| Total | 6'433 | 7'048 |

Centre de formation de La Rama (CFR)

Locations

La fréquentation du CFR est principalement répartie entre:

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud;
- les sapeurs-pompiers (notamment au travers des formations ECA) avec plateau technique de formation (PTF);
- les utilisatrices et utilisateurs externes (principalement des organisations œuvrant dans le domaine des secours, de la sécurité et de la prévention).

En 2022, le CFR a fonctionné toute l'année sans fermeture due au COVID-19. Avec un nombre de jours de location d'infrastructures de 296, il retrouve ainsi son rythme de croisière et son activité «pré-pandémie».

Repas

La cuisine du CFR a produit 17'190 menus, dont 4'628 livrés dans les diverses entités du SPSL. Une baisse (-6.33%) est constatée par rapport à 2019, dernière année avant la pandémie.

Restauration collective durable (RCD)

Le CFR continue à participer au plan de RCD, au travers de son 2^e volet, le plan RCD II (2021-2024).

Service du contrôle des habitants (CH)

Principales missions du service

- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres;
- accueillir le public et renseigner les usagers;
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population;
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires (registres des contribuables, registre civique, registre cantonal des personnes, écoles, etc.);
- traiter les mutations courantes sous forme électronique et en transmettre le résultat au Registre cantonal des personnes (RCPers), dans le cadre de l'automatisation du transfert d'informations (ATI).

Effectif du personnel

Plan des postes

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|--------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | ept alloués | ept affectés | ept alloués | ept affectés |
| Bureau "Suisse – permis C" | 8.90 | 8.90 | 8.80 | 8.80 |
| Bureau des étrangers | 12.00 | 12.00 | 13.30 | 12.10 |
| Direction CH | 3.00 | 3.00 | 3.00 | 3.00 |
| Div. opérationnelle CH | 7.30 | 7.30 | 7.30 | 8.30 |
| Sect. SICH et qualités données | 4.50 | 4.50 | 4.30 | 4.30 |
| Section administrative CH | 4.00 | 4.00 | 4.00 | 4.00 |
| Total service | 39.70 | 39.70 | 40.70 | 40.50 |

Variation en ept alloués

| Unité administrative | du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 |
|----------------------|---|
| Total service | 1.00 |

Personnel fixe (sans apprenti·e-s ni aspirant·e-s)

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|--------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | nb | ept | nb | ept |
| Bureau "Suisse – permis C" | 11 | 8.90 | 11 | 8.80 |
| Bureau des étrangers | 13 | 12.00 | 14 | 12.10 |
| Direction CH | 3 | 3.00 | 3 | 3.00 |
| Div. opérationnelle CH | 9 | 7.30 | 10 | 8.30 |
| Sect. SICH et qualités données | 5 | 4.50 | 5 | 4.30 |
| Section administrative CH | 4 | 4.00 | 4 | 4.00 |
| Total service | 45 | 39.70 | 47 | 40.50 |

Apprenties et apprentis

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2022 |
|---------------------------|------------------|------------------|
| | nb | nb |
| Section administrative CH | 1 | 1 |
| Total service | 1 | 1 |

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| Nombre de mouvement(s) | mouvements 2022 | |
|------------------------|-----------------|-------------|
| | fin(s) d'emploi | embauche(s) |
| | 4 | 7 |
| Nombre de transfert(s) | sortant(s) | entrant(s) |
| | 1 | - |
| Total service | 5 | 7 |

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Art.8 (résiliation nom. prov.) | - |
| Convention de départ | - |
| Décès | - |
| Démission | 2 |
| Départ à la retraite | 2 |
| Fin de contrat | - |
| Licenciement juste motif ordinaire | - |
| Licenciement suppression poste | - |
| Licenciement fin droit trait. 2 mois | - |
| Licenciement fin droit trait. 24 mois | - |
| Licenciement juste motif immédiat | - |
| Licenciement invalidité totale | - |
| Total service | 4 |

Auxiliaires

| | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|---------------------------------|--------------------|-------------|--------------------|-------------|
| | nombre de contrats | ept | nombre de contrats | ept |
| Auxiliaires payé·e·s à l'heure | - | - | - | - |
| Auxiliaires mensualisé·e·s | 7 | 6.17 | 12 | 4.83 |
| Auxiliaires payé·e·s au forfait | - | * | - | * |
| Total service | 7 | 6.17 | 12 | 4.83 |

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

A compter du 1^{er} janvier 2022, la gestion des personnes au bénéfice d'une autorisation de travail frontalière (permis G) a été reprise par le Service cantonal de la population, ce qui représente plus de 6'500 dossiers. Désormais, seules les personnes au bénéfice d'un permis G ayant une résidence secondaire à Lausanne continuent d'être gérées par le CH, dès lors qu'elles sont considérées comme habitantes au sens de la loi sur le contrôle des habitants. Elles sont au nombre de 79, au 31 décembre 2022.

Dès le mois de février 2022, le conflit russo-ukrainien a provoqué l'exode d'une partie de la population ukrainienne. A ce titre, au 31 décembre 2022, 759 personnes de nationalité ukrainienne sont recensées, alors qu'elles étaient 175 à fin 2021.

L'évolution des normes «ech» (qui définissent un standard fédéral pour la communication des données) a nécessité de consacrer beaucoup de temps aux adaptations requises, tant du côté du CH que du SOI. Dans les principales évolutions informatiques citons notamment la mise en

œuvre du «mariage pour tous», l'adaptation du logiciel paracomptable nécessaire pour assurer la compatibilité avec le nouveau système d'information financier (SIF).

Enfin, le cap des 149'000 habitants a été franchi le 15 novembre 2022, confortant ainsi le dynamisme de Lausanne et son attrait pour de nombreuses personnes. Toutefois, en raison de facteurs saisonniers, la population lausannoise s'établit, au 31 décembre 2022, à 148'810 personnes.

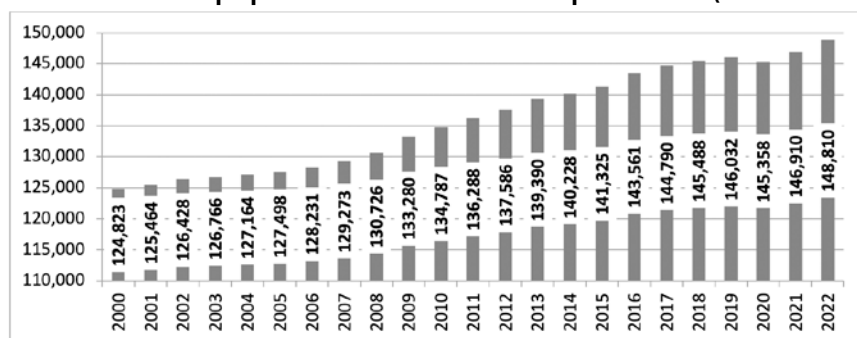
Principales activités 2022

Evolution démographique et statistiques

Evolution démographique

Au 31 décembre 2022, 148'810 personnes figuraient dans le registre des habitantes et habitants de la Ville de Lausanne, toutes catégories confondues, soit une augmentation de 1'900 habitantes et habitants par rapport à 2021.

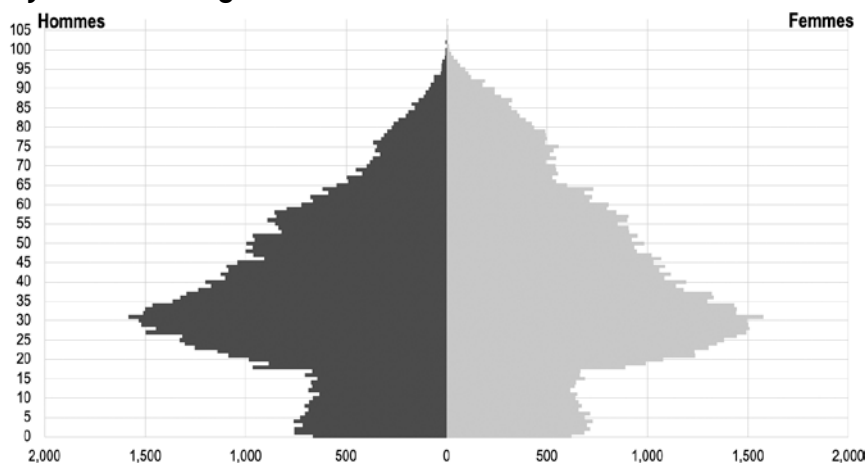
Évolution de la population lausannoise depuis 2000 (au 31 décembre)



Depuis l'an 2000, l'augmentation de la population, à fin 2022, est de 19,21%.

Statistiques de la structure de la population lausannoise

Pyramide des âges



Population lausannoise, selon le type de résidence

| au 31 décembre | 2020 | 2021 | 2022 | Différence 2021/2022 |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------------|
| En résidence principale | 141'464 | 142'708 | 144'684 | +1'976 |
| En résidence secondaire | 3'894 | 4'202 | 4'126 | -76 |
| Total | 145'358 | 146'910 | 148'810 | +1'900 |

Répartition de la population, selon les origines et la nationalité

| selon origines/nationalité | 2020 | 2021 | 2022 | Différence 2021/2022 |
|----------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------------|
| Vaudois-e-s | 47'979 | 48'871 | 49'686 | +815 |
| — dont Lausannois-e-s | 21'442 | 22'538 | 23'745 | +1'207 |
| autres cantons | 36'346 | 36'401 | 36'082 | -319 |
| Total population suisse | 84'325 | 85'272 | 85'768 | +496 |
| Total population étrangère | 61'033 | 61'638 | 63'042 | +1'404 |
| Total | 145'358 | 146'910 | 148'810 | +1'900 |

Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continents

| au 31 décembre | 2021 | %* | 2022 | %* | Différence 2021/2022 |
|-------------------------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|----------------------|
| France | 13'213 | 8.99 | 13'658 | 9.18 | +445 |
| Portugal | 7'894 | 5.37 | 7'631 | 5.13 | -263 |
| Italie | 6'566 | 4.47 | 6'481 | 4.35 | -85 |
| Espagne | 5'353 | 3.64 | 5'591 | 3.76 | +238 |
| Reste de l'Europe | 12'821 | 8.74 | 13'445 | 9.03 | +624 |
| Population étrangère européenne | 45'847 | 31.21 | 46'806 | 31.45 | +959 |
| Afrique | 6'014 | 4.09 | 6'138 | 4.13 | +124 |
| Asie | 5'239 | 3.57 | 5'508 | 3.70 | +269 |
| Amériques | 4'367 | 2.97 | 4'422 | 2.97 | +55 |
| Océanie | 98 | 0.07 | 94 | 0.06 | -4 |
| Apatrides | 6 | — | 6 | — | — |
| Non déterminée | 67 | 0.05 | 68 | 0.05 | +1 |
| Population étrangère non européenne | 15'791 | 10.75 | 16'236 | 10.91 | +445 |
| Population étrangère totale | 61'638 | 41.96 | 63'042 | 42.36 | +1'404 |

* pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (respectivement 146'910 et 148'810)

Population étrangère résidant à Lausanne, par permis

| au 31 décembre | 2020 | 2021 | 2022 | Différence 2021/2022 |
|---|---------------|---------------|---------------|----------------------|
| Population en résidence principale: | | | | |
| — Permis B | 23'795 | 23'877 | 24'658 | +781 |
| — Permis C | 32'879 | 32'284 | 31'629 | -655 |
| — Permis F | 1'473 | 1'435 | 1'416 | -19 |
| — Permis L | 1'117 | 969 | 1'113 | +144 |
| — Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales | 991 | 2'203 | 2'598 | +395 |
| — Procédures de refus/recours | 171 | 143 | 133 | -10 |
| Total population résidante | 60'426 | 60'911 | 61'547 | +636 |
| Dispensés par le DFAE ¹ | 122 | 158 | 177 | +19 |
| Permis C ² | 5 | 7 | 8 | +1 |
| Total population diplomatique | 127 | 165 | 185 | +20 |
| Requérant-e-s d'asile | 76 | 80 | 233 | +153 |
| Permis S (statut de protection) | — | — | 609 | +609 |
| Total en résidence principale | 60'629 | 61'156 | 62'574 | +1'418 |
| Population en résidence secondaire: | | | | |
| — Permis B | 93 | 114 | 117 | +3 |
| — Permis C | 237 | 279 | 253 | -26 |
| — Permis F | 1 | 1 | 1 | — |
| — Permis G (frontalier) | 65 | 73 | 79 | +6 |
| — Permis L | 3 | 3 | 5 | +2 |
| — Demandes en cours | 5 | 11 | 11 | — |
| — Dispensés par le DFAE | — | 1 | 2 | +1 |
| — Requérant-e-s d'asile | — | — | — | — |
| Total en résidence secondaire | 404 | 482 | 482 | -14 |
| Total de la population étrangère | 61'033 | 61'638 | 63'042 | +1'404 |

¹ Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

² Conjoint-e-s ou enfants des personnes dispensées par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), exerçant une activité lucrative

Naissances et décès au sein de la population lausannoise

| | 2020 | 2021 | 2022 | Différence 2021/2022 |
|----------------------|------------|------------|------------|----------------------|
| Naissances | 1'602 | 1'703 | 1'474 | -229 |
| Décès | 1'204 | 1'024 | 1'057 | +33 |
| Solde naturel | 398 | 679 | 417 | -262 |

Relations avec les administrées et administrés

Les relations avec la population lausannoise sont réparties selon trois axes principaux, à savoir par courriers électroniques, par courriers postaux et sur présentation aux guichets. Les appels téléphoniques permettent également de renseigner les administrées et administrés sur les modalités d'annonces et de traitement des demandes d'autorisation de séjour.

| | 2021 | 2022 | Différence 2021/2022 | En pourcentage |
|------------------------------------|---------|---------|----------------------|----------------|
| Nombre d'opérations de mise à jour | 288'737 | 294'711 | +5'974 | +2.06% |
| Nombre d'e-mails | 77'586 | 68'000 | -9'586 | -12.35% |
| Nombre de courriers postaux | 44'471 | 44'991 | +520 | +1.16% |

Avec l'afflux toujours important de personnes se présentant sans rendez-vous, il a été nécessaire de prendre un maximum de personnes «entre deux rendez-vous», ce qui explique l'augmentation de la fréquentation des guichets en 2022 et, en corollaire, l'allongement du temps d'attente moyen.

| | 2021 | 2022 | Différence 2021/2022 |
|--|--------|--------|----------------------|
| Nombre d'entretiens effectués aux guichets | 16'030 | 22'842 | +6'812 |
| Temps d'attente moyen | 0'50" | 1'30" | +0'40" |

Depuis 2019, le CH délivre des déclarations de résidence dont les demandes sont effectuées en ligne.

| | 2020 | 2021 | 2022 | Différence 2021/2022 |
|--|-------|-------|-------|----------------------|
| Déclarations de résidence délivrées par internet | 8'127 | 8'138 | 8'524 | +386 |

Service de l'économie (ECO)

Principales missions du service

- mise en œuvre et appui en matière d'économie, de promotion économique et d'initiatives entrepreneuriales;
- production de la statistique publique communale et analyse;
- gestion administrative et coordination des manifestations;
- gestion des établissements et des terrasses;
- gestion des commerces permanents et itinérants (y compris les marchés);
- gestion des cinémas;
- gestion des procédés de réclame;
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park);
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures nautiques et des rives du lac;
- perception des taxes de séjour;
- perception de l'impôt sur les divertissements;
- gestion des décès;
- gestion du centre funéraire de Montoie.

Effectif du personnel

Plan des postes

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|---------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | ept alloués | ept affectés | ept alloués | ept affectés |
| Direction ECO | 5.45 | 4.90 | 5.50 | 5.20 |
| Etablissements & Commerces | 6.00 | 6.00 | 6.00 | 6.00 |
| Finances & Gestion/Taxes séjour | 6.20 | 5.70 | 6.70 | 5.70 |
| Lac | 2.00 | 2.00 | 2.00 | 2.00 |
| Manifestations & Marchés | 8.00 | 7.90 | 7.80 | 7.80 |
| Off. Commerces & manif. | 2.90 | 2.80 | 2.80 | 2.80 |
| Off. prest. funéraires Isnois | 21.00 | 21.00 | 21.00 | 21.00 |
| Office appui économ. et stat. | 4.10 | 3.50 | 4.10 | 3.50 |
| Total service | 55.65 | 53.80 | 55.90 | 54.00 |

Variation en ept alloués

| Unité administrative | du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 |
|----------------------|---|
| Total service | 0.25 |

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|---------------------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | nb | ept | nb | ept |
| Direction ECO | 6 | 4.90 | 6 | 5.20 |
| Etablissements & Commerces | 6 | 6.00 | 6 | 6.00 |
| Finances & Gestion/Taxes séjour | 6 | 5.70 | 6 | 5.70 |
| Lac | 2 | 2.00 | 2 | 2.00 |
| Manifestations & Marchés | 9 | 7.90 | 9 | 7.80 |
| Off. Commerces & manif. | 3 | 2.80 | 3 | 2.80 |
| Off. prest. funéraires Isnois | 25 | 21.00 | 25 | 21.00 |
| Office appui économ. et stat. | 4 | 3.50 | 4 | 3.50 |
| Total service | 61 | 53.80 | 61 | 54.00 |

Apprenties et apprentis

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2022 |
|----------------------|------------------|------------------|
| | nb | nb |
| Unité administrative | – | – |
| Total service | 0 | 0 |

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| Nombre de mouvement(s) | mouvements 2022 | |
|------------------------|-----------------|-------------|
| | fin(s) d'emploi | embauche(s) |
| Nombre de transfert(s) | 3 | 3 |
| | sortant(s) | entrant(s) |
| | – | – |
| Total service | 3 | 3 |

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

| | |
|------------------------------------|---|
| Art.8 (résiliation nom. prov.) | – |
| Convention de départ | – |
| Décès | – |
| Démission | 3 |
| Départ à la retraite | – |
| Fin de contrat | – |
| Licenciement juste motif ordinaire | – |

| | |
|---------------------------------------|----------|
| Licenciement suppression poste | – |
| Licenciement fin droit trait. 2 mois | – |
| Licenciement fin droit trait. 24 mois | – |
| Licenciement juste motif immédiat | – |
| Licenciement invalidité totale | – |
| Total service | 3 |

Auxiliaires

| | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|---------------------------------|--------------------|-------------|--------------------|-------------|
| | nombre de contrats | ept | nombre de contrats | ept |
| Auxiliaires payé·e·s à l'heure | – | – | – | – |
| Auxiliaires mensualisé·e·s | 8 | 4.58 | 6 | 3.81 |
| Auxiliaires payé·e·s au forfait | 4 | * | 4 | * |
| Total service | 12 | 4.58 | 10.00 | 3.81 |

* information indéterminée car à la tâche

Principales activités 2022

Office d'appui économique et statistique (OAES)

En matière de statistique publique, l'office a conduit une analyse approfondie de la situation économique lausannoise dans son cadre régional et en comparaison avec les principales villes suisses (Le potentiel contributif du territoire lausannois, juin 2022, Le marché du travail à Lausanne, juin 2022). Ces éléments ont permis à la Municipalité de disposer de références pour se déterminer sur la promotion du potentiel de Lausanne comme destination économique et touristique. L'office a poursuivi sa mission en matière de statistique analytique en répondant aux demandes des autres services, en particulier en ce qui concerne le domaine du logement notamment dans le cadre de la planification de l'étape du PA2 et 3 des Plaines-du-Loup.

En appui aux démarches du service pour le suivi des affaires économiques, l'office a participé aux prestations d'appui au tissu des entreprises lausannoises. L'édition 2022 du Prix entreprises formatrices, organisée par l'office en partenariat avec Economie Région Lausanne (ERL), a pu à nouveau se tenir en présentiel et a distingué six entreprises pour leurs efforts en faveur de l'apprentissage.

L'office a par ailleurs assuré la représentation de la Ville auprès des instances de coordination de la statistique publique suisse (Cort, Corstat, Regiostat) ainsi que de la Commission statistique de l'Union des villes suisses (UVS) dont Lausanne est membre.

Office des autorisations commerciales et des manifestations (OACM)

A — Etablissements, commerces, cinémas, procédés de réclame

Etablissements

| | 2021 | 2022 |
|---|------|------|
| Demandes de préavis pour licence | 169 | 248 |
| Licences délivrées ou renouvelées | 370 | 397 |
| Changements d'enseigne | 43 | 51 |
| Manifestations | 538 | 899 |
| — dont ouverture de billetterie | 42 | 66 |
| Autorisations de diffusion de musique | 97 | 106 |
| Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) ¹ | 2 | 5 |
| Dossiers de mise en conformité des locaux | 112 | 107 |
| Demande de préavis pour fumeurs | – | – |

¹ Selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 3h00 (art 5. RME)

Durant l'année, six établissements ont été déclarés en faillite, soit cinq cafés-restaurants et un café-bar. De plus, par décisions du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (Police cantonale du commerce), 13 établissements ont été fermés temporairement et neuf magasins ont été privés de vente de boissons alcooliques, pour diverses infractions.

Nombre d'établissements par catégorie de licences (au 31 décembre)

| Catégorie | Genre de licences | Etablissements exploités au 31 décembre 2021 | Créations | Réouvertures | Changements de catégorie (en +) | Fermures | Changements de catégorie (en -) | Etablissements exploités au 31 décembre 2022 | Ecart |
|-----------|---|--|-----------|--------------|---------------------------------|-----------|---------------------------------|--|-----------|
| A | Hôtel avec restauration | 27 | - | 1 | 1 | 2 | - | 27 | - |
| | Hôtel sans restauration | 6 | - | - | - | 1 | 1 | 4 | -2 |
| B | Café-restaurant | 466 | 10 | 16 | 3 | 30 | - | 465 | -1 |
| D | Café-bar | 24 | 1 | - | - | 1 | 2 | 22 | -2 |
| E | Buvette | 32 | 3 | 1 | - | 2 | 1 | 33 | 1 |
| F | Discothèque avec restauration | 5 | - | - | - | - | - | 5 | - |
| | Discothèque sans restauration | 7 | - | 1 | 1 | - | - | 9 | 2 |
| G | Night-club avec restauration | 1 | - | - | - | - | - | 1 | - |
| | Night-club sans restauration | 4 | - | - | - | - | - | 4 | - |
| H | Salon de jeux avec boissons alcooliques | 2 | - | 1 | - | 1 | - | 2 | - |
| | Salon de jeux sans boissons | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | Salon de jeux avec restauration | 2 | - | - | - | - | - | 2 | - |
| | Salon de jeux avec boissons sans alcool | - | - | - | - | - | - | - | - |
| J | Tea-room | 50 | 1 | - | - | 1 | 2 | 48 | -2 |
| K | Bar à café | 4 | - | - | - | - | - | 4 | - |
| L | Café-restaurant (bateaux) | 15 | - | - | - | 1 | - | 14 | -1 |
| | Autorisation spéciale de jour sans boissons | 2 | - | - | - | - | - | 2 | - |
| | Autorisation spéciale de jour avec boissons | 14 | - | - | - | 3 | - | 11 | -3 |
| | Autorisation spéciale de jour – Sauna | 2 | - | - | - | - | - | 2 | - |
| | Autorisation spéciale de nuit – Sauna | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB | 2 | - | - | - | - | - | 2 | - |
| M | Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB | 1 | - | - | - | - | - | 1 | - |
| | Traiteur | 6 | 5 | - | - | - | 1 | 10 | 4 |
| N | Débit de boissons alcooliques à l'emporter | 292 | 15 | 4 | 1 | 22 | - | 290 | -2 |
| | Totaux | 964 | 35 | 24 | 6 | 64 | 7 | 958 | -6 |

Capacités des établissements ouverts (au 31 décembre)

| | 2021 | | 2022 | |
|-------------------------------------|------------|---------------|------------|---------------|
| | Nombre | Capacité | Nombre | Capacité |
| Etablissements de jour ¹ | 633 | 77'217 | 624 | 76'171 |
| Etablissements de nuit ² | 18 | 6'194 | 20 | 7'414 |
| Totaux | 651 | 83'411 | 644 | 83'585 |

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 6h30 à 24h, les autres jours de 5h à 24h, avec possibilité de prolongation jusqu'à 1h du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 2h le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h à 3h, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h et 17h ou prolongée entre 3h et 6h, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 5h à 6h est gratuite

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit:

| | 2021 | Avec alcool (2021) | 2022 | Avec alcool (2022) |
|---|------------|--------------------|------------|--------------------|
| Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires | 261 | 105 | 277 | 109 |
| Boulangeries-pâtisseries-confiseries | 15 | 1 | 17 | 1 |
| «Shops» de station-service | 15 | - | 15 | - |
| Magasins de tabac et journaux | 35 | 19 | 33 | 18 |
| Magasins de glaces | 6 | - | 6 | - |
| Kiosques | 21 | - | 22 | - |
| Total | 353 | 125 | 370 | 128 |

Autorisations

| | 2021 | 2022 |
|--------------------------------|------|------|
| Tabacs | 528 | 492 |
| Jeux et appareils automatiques | 931 | 879 |
| Commerces d'occasions | 133 | 123 |
| Ventes aux enchères | 5 | 6 |

Autorisations de procédés de réclame délivrées en 2022

| | 2021 | 2022 |
|------------------|------------|------------|
| Permanent | 293 | 224 |
| De durée limitée | 62 | 38 |
| Décoration | 5 | 4 |
| Total | 360 | 266 |

Au 31 décembre, 266 autorisations ont été délivrées pour la pose de 676 procédés de réclame (visuels).

Le montant total de la taxe perçue pour les procédés de réclame eux-mêmes s'est élevé à CHF 66'759.-. Le total des taxes perçues en sus pour l'occupation du domaine public et assimilé de ces procédés s'est élevé à CHF 222'915.-.

Terrasses et étalages – Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

| | 2021 | 2022 |
|---|------|------|
| Nombre de terrasses d'établissements publics (avec taxe d'anticipation), dont | 528 | 607 |
| — sur domaine public | 219 | 275 |
| — sur domaine privé | 309 | 332 |
| Étalages de magasins | 249 | 245 |

144 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 14 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 607 terrasses d'établissements, soit 275 installées sur le domaine public et 332 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 8'665 m².

Les terrasses des établissements et les anticipations commerciales ont bénéficié de la gratuité, respectivement jusqu'au 31 octobre 2022 et pour un montant de CHF 434'000.- pour les terrasses et sur l'ensemble de l'année et pour un montant de CHF 90'000.- en ce qui concerne les anticipations commerciales. Des gratuités similaires avaient été accordées en 2021.

Cinémas

| | 2021 | 2022 |
|------------------------------|---------|---------|
| Nombre de spectateur-trice-s | 377'508 | 585'770 |
| Nombre de salles de cinéma | 22 | 22 |

Les cinémas lausannois comptent au total 4'034 places au 31 décembre 2022. Les films projetés en première vision sont au nombre de 382 (304 en 2021). La hausse du nombre de spectatrices et spectateurs est de 55.2%.

B — Manifestations et marchés**Manifestations**

| Catégories | 2021 | | | | 2022 | | | |
|--|------------------|-----------------|-----------------------|--------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------|--------------------------------|
| | Nombre de manif. | Nombre de jours | % du nombre de manif. | % du nombre de jours de manif. | Nombre de manif. | Nombre de jours | % du nombre de manif. | % du nombre de jours de manif. |
| Sports | 354 | 700 | 10 | 12.20 | 311 | 596 | 6.80 | 8.30 |
| Soirées/fêtes/repas de soutien | 154 | 176 | 4.30 | 3.10 | 306 | 329 | 6.70 | 4.60 |
| Manifestations sur le domaine public et assimilé | 801 | 1540 | 22.50 | 26.70 | 986 | 2098 | 21.60 | 29.40 |
| Bienfaisance/utilité publique | 495 | 569 | 13.90 | 9.90 | 709 | 774 | 15.50 | 10.80 |
| Spectacles/concerts | 324 | 616 | 9.10 | 10.70 | 648 | 915 | 14.10 | 12.80 |
| Conférences | 218 | 296 | 6.15 | 5.10 | 297 | 366 | 6.50 | 5.10 |
| Expositions | 69 | 454 | 1.95 | 7.90 | 69 | 382 | 1.50 | 5.40 |
| Stands d'information/récoltes de signatures | 742 | 757 | 20.90 | 13.20 | 759 | 787 | 16.60 | 11.00 |
| Centres socioculturels | 86 | 256 | 2.40 | 4.40 | 82 | 270 | 1.80 | 3.80 |
| Manifestations diverses | 311 | 392 | 8.80 | 6.80 | 407 | 629 | 8.90 | 8.80 |
| Total | 3'554 | 5'756 | 100% | 100% | 4'574 | 7'146 | 100% | 100% |

En 2022, 403 permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place lors de manifestations ont été délivrés aux différents organisateurs (221 en 2021).

Au vu de la levée des restrictions sanitaires liées au Covid-19, dès le 17 février les activités du secteur des manifestations ont repris massivement (nombre d'autorisations \geq de 25%).

Marchés

| | Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre | |
|---|---|------|
| | 2021 | 2022 |
| Maraîchers (y compris fleurs) | 68 | 64 |
| Charcutiers | 12 | 13 |
| Epiciers | 43 | 35 |
| Fromagers | 14 | 13 |
| Boulangers | 15 | 13 |
| Poissonniers | 1 | 1 |
| Etalagistes (brocante, vêtements, etc.) | 102 | 100 |
| Artisans | 29 | 37 |

Parallèlement aux 276 titulaires d'une autorisation annuelle au 31 décembre, 1'134 autorisations ont été délivrées en 2022 pour des participations journalières aux différents marchés. Ces autorisations permettent de participer à un nombre défini de marchés, pour la majorité à six reprises.

Activité et contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

La rue Centrale a accueilli une majorité de participants journaliers et devient un lieu d'importance pour le marché.

Un projet de vente de mets à l'emporter (food trucks) a été mis en place à la place Bel-Air pour animer la zone fermée à la circulation en raison des travaux de rénovation du Grand-Pont. Ce projet a ensuite été déplacé sur la terrasse Jean-Monnet et sera poursuivi à cet endroit en 2023.

Impôt sur les divertissements

| Encaissement net (en CHF) | 2021 | 2022 |
|---------------------------|---------------------|---------------------|
| Cinémas | 873'702.35 | 1'354'899.55 |
| Dancings | 460'199.40 | 856'759.20 |
| Cafés-restaurants | 15'930.25 | 18'147.00 |
| Spectacles | 842'445.25 | 2'085'059.00 |
| Sports | 75'304.10 | 96'551.55 |
| Divers | 1'040'648.25 | 1'379'211.15 |
| Total | 3'308'229.60 | 5'790'587.45 |

Après la crise sanitaire, les principales catégories soumises à l'impôt sur les divertissements ont enregistré une hausse d'activité encourageante et atteint durant l'exercice 2022 un niveau légèrement inférieur à la situation avant pandémie (2019 = CHF 5'948'186.- d'impôt sur les divertissements).

Taxes de séjour

En 2021, les communes de l'Entente intercommunale de la taxe de séjour ont toutes approuvé le projet de modification du règlement intercommunal sur la taxe de séjour. Pour la commune de Lausanne, ces modifications ont fait l'objet du préavis N° 2021/14 du 11 février 2021 dont les conclusions ont été adoptées par le Conseil communal le 8 juin 2021. Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2022, avec cependant un report au 1^{er} janvier 2024 concernant l'augmentation de la taxe de séjour sur les nuitées hôtelières.

Au 31 décembre 2022, les municipalités des communes membres de l'Entente sont au nombre de neuf, soit Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Lausanne, Lutry, Pully, Romanel-sur-Lausanne et Saint-Sulpice.

| Taxes communales (en CHF) | 2021 | 2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Catégories 1 à 5* | 1'999'183.75 | 2'950'035.20 |
| Catégorie 6 (pensionnats – instituts) | 271'080.50 | 226'662.00 |
| Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres) | 876'172.20 | 815'085.72 |
| Total | 3'146'436.45 | 3'991'782.92 |

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings

Le produit net de cette taxe est réparti à raison de 50% à l'Association Lausanne Tourisme et à raison de 50% au Fonds d'encouragement pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Ports

Au 31 décembre 2022, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant:

| Places/Amarrages | Vidy | Ouchy | Vieux-Port d'Ouchy | Total |
|------------------------|------------|------------|--------------------|--------------|
| 2.50 | 368 | 374 | - | 742 |
| 2.75 | 250 | 122 | - | 372 |
| 3.00 | 52 | 18 | - | 70 |
| 3.50 | 43 | 73 | - | 116 |
| 4.25 | 9 | 26 | - | 35 |
| Places visiteur-euse-s | 22 | 8 | 16 | 46 |
| Bouées | *9 | - | 26 | 35 |
| Places à terre | 183 | 124 | - | 307 |
| Total | 936 | 745 | 42 | 1'723 |

* dont cinq bouées de marquage pour les clubs nautiques et d'aviron

Parmi les places d'amarrage et à terre, 1'205 sont attribuées à des Lausannoises et Lausannois (dont 45 personnes morales, associations, clubs nautiques, etc.) et 470 à des personnes dites hors Lausanne, soit celles qui, ayant obtenu leur amarrage lorsqu'elles étaient domiciliées à Lausanne, ont ensuite quitté la commune. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité.

1'645 nuitées (1'799 en 2021) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteuses et visiteurs.

| Autorisations délivrées | 2021 | 2022 |
|-------------------------|-----------|-----------|
| Cabines/Vidy | 22 | 18 |
| Places à l'eau | 53 | 70 |
| Places à terre | 12 | 11 |
| Total | 87 | 99 |

| Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre) Personnes domiciliées à Lausanne | 2021 | 2022 |
|--|---------------------|---------------------|
| Places à l'eau | 581 | 636 |
| Places à terre | 20 | 23 |
| Recettes globales | 2020 (en CHF) | 2021 (en CHF) |
| Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel | 1'594'013.05 | 1'616'440.40 |
| Locations (cabines, locaux divers) | 75'822.60 | 78'865.15 |
| Engins de levage | 9'735.30 | 8'391.40 |
| Total | 1'679'570.95 | 1'703'696.95 |

Office des prestations funéraires lausannois (OPFL)

L'activité de l'Office a été conditionnée par un recul du nombre de crémations, alors que le nombre de décès dans le canton de Vaud a augmenté (6'016 en 2022 contre 5'668 en 2021). Cette réduction concerne essentiellement les personnes qui n'étaient pas de Lausanne. Elle s'explique par l'ouverture en août 2022 d'un crématoire privé à Aigle et par un report des incinérations sur le crématoire de Neuchâtel pour les défunts du Nord vaudois.

Décès enregistrés

| | Personnes domiciliées à Lausanne | Personnes domiciliées hors Lausanne | Total |
|---|----------------------------------|-------------------------------------|--------------|
| Inhumations | 141 | 81 | 222 |
| Crémations | 781 | 2'965 | 3'746 |
| Transferts hors Lausanne | 84 | 460 | 544 |
| Corps légués aux instituts d'anatomie* | 6 | 32 | 38 |
| Corps en attente | – | 4 | 4 |
| Total des décès enregistrés | 1'012 | 3'542 | 4'554 |
| Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne | | | 851 |
| Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne | | | 161 |
| Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne | | | 885 |
| Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne | | | 2'657 |
| Total des décès enregistrés | | | 4'554 |

* Département des neurosciences fondamentales (DNF)

Les crémations représentent le 82% de la totalité des dossiers enregistrés.

Cimetière lausannois

| Emplacements occupés au 31.12.2022 | Bois-de-Vaux | Montoie | Vers-chez-les-Blanc | Montheron | Total général des cimetières lausannois |
|---|---------------|--------------|---------------------|-----------|---|
| Tombes à la ligne corps adultes | 8'143 | – | 168 | 27 | 8'338 |
| Tombes à la ligne petits enfants | 625 | – | 3 | – | 628 |
| Tombes à la ligne grands enfants | 75 | – | – | – | 75 |
| Tombes à la ligne cinéraires | 1'259 | 2'647 | 104 | 14 | 4'024 |
| Tombes à la ligne cinéraires (dalles) | 863 | 1'614 | – | – | 2'477 |
| Tombes à la ligne cinéraires enfants | 6 | – | – | – | 6 |
| Petites concessions corps | 2'953 | – | 20 | – | 2'973 |
| Grandes concessions corps | 582 | – | – | – | 582 |
| Grandes concessions corps sylvestres | 27 | – | – | – | 27 |
| Petites concessions cinéraires | 377 | 410 | 10 | – | 797 |
| Petites concessions cinéraires (dalles) | 10 | – | – | – | 10 |
| Grandes concessions cinéraires | 136 | 124 | – | – | 260 |
| Niches en columbariums (petites) | 793 | 281 | – | – | 1'074 |
| Niches en columbariums (grandes) | 40 | 15 | – | – | 55 |
| Caveau collectif pour cendres | 1 | 2 | 1 | – | 4 |
| Total | 15'890 | 5'093 | 306 | 41 | 21'330 |

Etat des emplacements concessionnés et niches (au 31 décembre)

| Cimetière du Bois-de-Vaux | libres | loués | non attribuables (selon état du terrain) | réservés | total |
|---------------------------------------|--------------|--------------|--|-----------|--------------|
| Petites concessions corps | 814 | 2'953 | 618 | 8 | 4'393 |
| Grandes concessions corps | 126 | 395 | 108 | 2 | 631 |
| Grandes concessions corps (sp) | 22 | 187 | 15 | 4 | 228 |
| Grandes concessions corps sylvestres | – | 27 | 48 | – | 75 |
| Petites concessions cinéraires | 402 | 377 | 48 | – | 827 |
| Petites concessions cinéraires dalles | 78 | 10 | 31 | – | 119 |
| Grandes concessions cinéraires | 106 | 136 | 33 | – | 275 |
| Niches en columbariums (petites) | 618 | 793 | 1 | 6 | 1'418 |
| Niches en columbariums (grandes) | – | 40 | – | – | 40 |
| Total | 2'166 | 4'918 | 902 | 20 | 8'006 |

| Cimetière de Montoie | libres | loués | non attribuables (selon état du terrain) | réservés | total |
|----------------------------------|------------|------------|--|----------|--------------|
| Petites concessions cinéraires | 91 | 410 | 3 | – | 504 |
| Grandes concessions cinéraires | 108 | 124 | – | – | 232 |
| Niches en columbariums (petites) | 606 | 281 | – | 1 | 888 |
| Niches en columbariums (grandes) | 33 | 15 | – | – | 48 |
| Total | 838 | 830 | 3 | 1 | 1'672 |

| Cimetière de Vers-chez-les-Blanc | libres | loués | non attribuables (selon état du terrain) | réservés | total |
|----------------------------------|-----------|-----------|--|----------|-----------|
| Petites concessions pour corps | 19 | 20 | 2 | 1 | 42 |
| Petites concessions cinéraires | 10 | 10 | – | – | 20 |
| Total | 29 | 30 | 2 | 1 | 62 |

Durant l'année sous revue, il a été vendu 3'033 abonnements d'arrosage et 10'161 ordres de plantation.

Pompes funèbres officielles – activités réalisées du 1^{er} janvier au 31 mars 2022*

| Nature de l'intervention | Pendant les heures | Hors des heures + week-end | Total |
|-------------------------------|--------------------|----------------------------|-----------|
| Police | 8 | 11 | 19 |
| Ambulance | – | 1 | 1 |
| Conventions (avant 31.7.2018) | 23 | 11 | 34 |
| Indigents | 9 | – | 9 |
| Total | 40 | 23 | 63 |

* A la suite de la mise en œuvre de la nouvelle Centrale vaudoise de police (CVP), le service de piquet a été supprimé à compter du 1^{er} avril

Au 31 décembre, le nombre de conventions d'obsèques futures s'élève à 811 (929 en 2021). Cette diminution s'explique par l'exécution de 95 conventions et 23 demandes de remboursement.

Centre funéraire de Montoie

Les cendres de 543 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du Jardin du Souvenir (518 en 2021), dont 498 l'ont été en présence de la famille, soit 91.7% des cas (485 en 2021, soit 94%).

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au Centre funéraire montre une légère hausse (1'072 en 2022 contre 1'012 en 2021). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires connaît également une légère hausse (1'456 en 2022 contre 1'433 en 2021).

L'espace confessionnel musulman, qui a ouvert le 1^{er} avril 2016 et peut accueillir environ 350 tombes, compte, au 31 décembre, 130 sépultures.

Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 655 dont 40 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles, en tant que concessionnaire communal. Ces 40 convois ont été à la charge de la Commune, conformément à la législation cantonale.

Service de l'eau (EAU)

Principales missions du service

- approvisionner en eau potable Lausanne et 19 communes alimentées au détail, ainsi que 35 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 380'000 habitantes et habitants. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend quatre usines de traitement, plus de 100 captages, 20 stations de pompage, 947 kilomètres de réseau et plus de 22'000 compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique;
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 365 km de collecteurs, 68 km de rivières, 30 km de ruisseaux sans nom et 20 stations de pompage, de relevage et déversoirs d'orage;
- exploiter la STEP de Vidy et épurer l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA S.A., propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement;
- contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées;
- contrôler les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisses, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.);
- coordonner les projets de renaturation, d'aménagement ou d'amélioration de la qualité des cours d'eau, identifier les pollutions et les prévenir, sensibiliser la population et les différentes actrices et acteurs à la préservation de l'eau en tant que milieu naturel et ressource.

Effectif du personnel

Plan des postes

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|-------------------------|------------------|---------------|------------------|---------------|
| | ept alloués | ept affectés | ept alloués | ept affectés |
| Clients et ressources | 22.20 | 21.50 | 23.20 | 23.60 |
| Contrôle de l'eau | 12.90 | 11.70 | 13.40 | 11.30 |
| Direction (EAU) | 10.40 | 11.00 | 10.30 | 10.00 |
| Etudes et constructions | 19.30 | 15.20 | 19.30 | 17.10 |
| Production & Epuration | 69.00 | 66.40 | 69.50 | 67.40 |
| Réseaux & Ingénierie | 75.90 | 72.90 | 78.10 | 73.10 |
| STEPACT | 8.00 | 7.90 | 9.00 | 9.00 |
| Total service | 217.70 | 206.60 | 222.80 | 211.50 |

Variation en ept alloués

| Unité administrative | du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 |
|----------------------|---|
| Total service | 5.10 |

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|-------------------------|------------------|---------------|------------------|---------------|
| | nb | ept | nb | ept |
| Clients et ressources | 23 | 21.50 | 25 | 23.60 |
| Contrôle de l'eau | 13 | 11.70 | 13 | 11.30 |
| Direction (EAU) | 14 | 11.00 | 13 | 10.00 |
| Etudes et constructions | 16 | 15.20 | 18 | 17.10 |
| Production & Epuration | 68 | 66.40 | 69 | 67.40 |
| Réseaux & Ingénierie | 74 | 72.90 | 74 | 73.10 |
| STEPACT | 8 | 7.90 | 9 | 9.00 |
| Total service | 216 | 206.60 | 221 | 211.50 |

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

| Unité administrative | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2022 |
|----------------------|------------------|------------------|
| | nb | nb |
| Contrôle de l'eau | 3 | 3 |
| Total service | 3 | 3 |

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

| Nombre de mouvement(s) | mouvements 2022 | |
|------------------------|-----------------|-------------|
| | fin(s) d'emploi | embauche(s) |
| | 14 | 19 |
| Nombre de transfert(s) | sortant(s) | entrant(s) |
| | - | - |
| Total service | 14 | 19 |

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Art.8 (résiliation nom. prov.) | - |
| Convention de départ | 1 |
| Décès | - |
| Démission | 5 |
| Départ à la retraite | 4 |
| Fin de contrat | 1 |
| Licenciement juste motif ordinaire | - |
| Licenciement suppression poste | - |
| Licenciement fin droit trait. 2 mois | - |
| Licenciement fin droit trait. 24 mois | 3 |
| Licenciement juste motif immédiat | - |
| Licenciement invalidité totale | - |
| Total service | 14 |

Auxiliaires

| | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2022 | |
|---------------------------------|--------------------|--------------|--------------------|--------------|
| | nombre de contrats | ept | nombre de contrats | ept |
| Auxiliaires payé-e-s à l'heure | 6 | 0.66 | 6 | 1.08 |
| Auxiliaires mensualisé-e-s | 42 | 19.96 | 39 | 21.23 |
| Auxiliaires payé-e-s au forfait | 2 | * | 1 | * |
| Total service | 50 | 20.62 | 46 | 22.31 |

* information indéterminée car à la tâche

Direction

Ressources humaines (RH)

Le service a concouru au prix RH numérique, prix récompensant une initiative innovante dans le domaine des RH. Il a eu l'honneur de décrocher la première place dans la catégorie >400 employées et employés.

ISO 9001 – Systèmes de management de la qualité

L'audit de surveillance de deuxième année de la norme 9001 a eu lieu les 8 et 9 novembre. Il a été passé avec succès avec une déviation mineure concernant la traçabilité des contrôles d'appareils de mesure qui sera corrigée dans le courant de 2023.

ISO 14001 – Management environnemental

L'audit de surveillance lié aux aspects environnementaux a été passé en même temps que l'audit ISO 9001, avec succès, sans déviation.

ISO 22000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires

Cette certification couvre l'ensemble de la filière eau potable du service. Elle garantit un excellent niveau de maîtrise des risques compromettant la qualité du produit en tant que denrée alimentaire. L'audit de surveillance de deuxième année s'est déroulé avec succès les 5 et 6 décembre. L'auditeur a relevé trois déviations mineures portant sur le suivi de la date de péremption des produits potentiellement en contact avec l'eau potable, le respect des échéances pour le contrôle des mallettes de mesure du chlore résiduel et la sensibilisation du personnel pour l'utilisation de la dernière version d'un document ISO.

Santé et sécurité

Statistique des accidents professionnels

On déplore 21 accidents professionnels (AP) au sein du service (20 en 2021 ; 15 en 2020). Il y a eu 11 accidents professionnels bagatelles (0 jour d'absence) et 10 accidents professionnels (plus de 3 jours d'absence) qui ont engendré 71 jours d'absence (101 jours en 2021).

Parmi ceux-ci, 1 AP a engendré 34 jours d'arrêt de travail. Les 9 autres ont engendré 37 jours d'arrêt de travail soit en moyenne 4.1 jours d'arrêt de travail par accident.

Statistique des accidents non professionnels

Il y a eu 39 accidents non professionnels (ANP) (33 en 2021). 11 ANP ont entraîné 235 jours d'absence (252 en 2021), notamment 2 ANP ayant entraîné 76 jours (respectivement 48 et 28 jours) d'arrêt de travail et 2 ANP ayant entraîné 64 jours (respectivement 48 et 16 jours) d'arrêt de travail. Les 7 autres ANP totalisent 95 jours d'arrêt de travail soit en moyenne 13 jours d'arrêt de travail par accident.

Formations Santé et sécurité au travail (SST)

70 formations SST ont été organisées par le responsable sécurité du service. Au total 329 personnes les ont suivies.

Etat d'avancement des projets sécurité

- Nouvelle STEP: en collaboration avec l'ingénieur sécurité de la Ville, les analyses de risques sur les nouveaux ouvrages et bâtiments commencées en 2019 se sont poursuivies tout au long de l'année 2022. Une documentation ISO sous forme de procédures a été créée pour former et guider les collaborateurs dans leurs interventions. Ce travail se poursuivra en 2023. A cela s'ajoute une démarche d'analyse de risques au niveau de la conception du projet LI3 (nouveau four d'incinération), le but étant de prendre connaissance des dangers induits par les futures installations;
- Analyse de risques: la direction du Service de l'eau a adopté une méthodologie d'analyse des risques commune aux trois référentiels

(sécurité, sécurité alimentaire et environnement). Les analyses à faire ont été identifiées par division puis planifiées pour 2022 et 2023.

Environnement

Le bilan CO₂ du cycle de l'eau (de la production d'eau potable à l'épuration) a fait l'objet d'une révision méthodologique en collaboration avec l'Unité climat. Cela permettra un suivi plus précis des émissions de CO₂ avec des hypothèses bien décrites et validées afin de mettre en œuvre une stratégie de réduction ou de compensation.

Communication

Après deux ans de quasi-interruption, le service a pu organiser ou participer à des manifestations (Journée mondiale de l'eau, Miam Festival, Passeport vacances, etc.). Cette année le Service de l'eau s'est joint au Service des parcs et domaines pour célébrer la journée mondiale de l'eau en même temps que la Fête de la forêt à Sauvabelin le 26 mars. La Journée oser tous les métiers (JOM) a eu lieu le 10 novembre avec la participation de 14 enfants qui ont visité l'usine de Bret.

L'information sur la qualité de l'eau en 2021 a été distribuée sous forme de tout-ménage à la population lausannoise et des 19 communes alimentées au détail. Le rapport annuel a été adressé aux partenaires. Durant l'été, une campagne d'affichage intitulée «Le lac n'est pas une poubelle» a sensibilisé la population à faire attention aux déchets qui peuvent terminer leur vie dans le lac.

L'organisation des visites des sites du service a été reprise à l'interne par l'engagement d'un responsable des visites. Ces dernières ont connu un énorme succès avec la réouverture de la STEP (nouveau parcours) aux classes lausannoises et également aux classes des communes de la CISTEP (Entente intercommunale des 16 communes envoyant leurs eaux à la STEP de Vidy). Le Grand Conseil vaudois a fait sa sortie quinquennale à la STEP le 12 avril. Une centaine de personnes ont ainsi pu visiter les nouveaux bâtiments.

Les visites des trois usines ouvertes aux écoles et au public (ainsi qu'aux spécialistes pour la STEP) se répartissent comme suit:

- Bret: 45 groupes, soit 893 personnes;
- STEP: 63 groupes, soit 1'233 personnes;
- Lutry: 20 groupes, soit 390 personnes.

Animations en classes:

- les bons tuyaux de M^{me} Opropre: 77 classes;
- du nuage à la STEP: 10 classes.

A cela il faut encore ajouter les visites du chantier de la STEP assurées par l'équipe STEPAct qui ont concerné 22 groupes (299 personnes) et celles relatives au réseau d'évacuation et à ses ouvrages particuliers, soit deux visites pour les étudiantes et étudiants des hautes écoles (UNIL 40, EPFL 25).

Solidarité internationale eau

En début d'année un avenant a été signé pour augmenter la durée du *Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement phase 2 (PCA EA2)* à Nouakchott qui avait débuté le 1^{er} septembre 2019. Cet avenant avait également pour but de terminer et restituer l'auto-évaluation, de finaliser le document du nouveau projet *Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement phase 3 (PCA EA3)* et de préparer une convention multipartite en incluant tous les nouveaux partenaires. Le projet PCA EA2 a pu être clôturé en juin avec plus de 110'000 bénéficiaires et de nombreuses réalisations, notamment 145 km de réseau posés, 3'150 raccords au réseau d'eau et 2 bornes fontaines.

Le Forum mondial de l'eau à Dakar s'est tenu du 21 au 26 mars 2022. La Ville de Lausanne, via son Service de l'eau, y était représentée pour parler du partenariat qu'elle mène avec la Région de Nouakchott depuis 2009. Toute l'équipe mauritanienne en charge du projet sur le terrain y a également pris part. Le chef du Service de l'eau et le directeur des Etudes et Projets à la Région de Nouakchott ont partagé la solide expérience de ce partenariat public-public lors de plusieurs sessions.

La Région de Nouakchott, la Ville de Lausanne et l'Association Internationale des Maires Francophones ont signé le 30 juin à Abidjan la convention de partenariat du PCAEA3. Les communes suisses citées ci-après accompagnent le Service de l'eau dans cette nouvelle phase, de même que de nouveaux partenaires français, tels la Ville de Bordeaux et l'Eurométropole de Metz. D'un montant de plus de trois millions d'euros, ce projet permettra de déployer de nouvelles actions dans le quartier de Toujounine durant trois ans.

43 communes et associations de communes sont associées au fonds *Solidarité Internationale Eau*: Attalens, Bournens (dès 2022), Boussens, Bussigny (dès 2022), Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cossonay, Crissier, Cuarnens, Denges, Echandens, Ecublens, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Etagnières, Hautemorges (dès 2022), Jussy, Jouxens-Mézery, La Chaux, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lonay, Lutry, Martigny – Sinergy, Moiry, Montricher, Morges, Nyon, Paudex, Pomy, Prêverenges, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Romanel-sur-Morges, Saint-Sulpice, Villaz, ainsi que les associations suivantes: l'association intercommunale des eaux du Boiron (AIEB), l'association intercommunale La Menthue, la SAGEP (dès 2021), la SAGENOR (dès 2022) et la Compagnie des eaux Worben.

Clients et ressources

Les volumes d'eau livrés à la clientèle alimentée au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 22'393'783 m³ (-5% par rapport à 2021), soit 12'441'237 m³ sur le territoire lausannois (56%) et 9'952'546 m³ (44%) sur les autres communes. La diminution des volumes vendus est liée au retour à une année standard dans le rythme des relevés des compteurs compensée en partie par les nouvelles ventes au détail réalisées sur la commune de Bussigny.

Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a augmenté par rapport à 2021 pour s'élever à 6'265'869 m³ (+17%). Cette augmentation ne tient pas compte des ventes d'eau à Bussigny, qui est passée du statut de commune alimentée en gros à celui de commune alimentée au détail le 1^{er} janvier 2022. Si l'on avait compté les ventes d'eau à Bussigny (env. 640'000 m³), l'augmentation aurait été de 28%. La sécheresse estivale explique cette forte augmentation des consommations, certaines communes ayant vu leurs ressources propres diminuer fortement.

Les volumes d'eau taxés pour l'évacuation et l'épuration sur le territoire lausannois ont été de 12'133'190 m³ (-0.3% par rapport à 2021).

L'activité de taxation unique des volumes et des points de puisages des bâtiments transformés ou nouvellement raccordés a généré des recettes de CHF 4'591'212.- pour l'eau potable. Les 42% ont été prélevés sur les territoires des communes alimentées au détail, hors Lausanne.

Les taxes uniques en lien avec l'évacuation de l'eau sont en baisse de 15% à CHF 1'808'603.-. Cette baisse s'explique principalement par des rabais octroyés en lien avec la gestion des eaux de pluie.

Suivi des communes

La reprise de la responsabilité de la distribution de l'eau sur le territoire de Bussigny a été effectuée comme prévu au 1^{er} janvier. Plusieurs propriétaires sont impactés par l'eau colorée dans leurs installations et le processus de purge a également été mis en place pour cette commune.

En début d'été, une séance d'information a été organisée pour les régies immobilières et les communes de Cheseaux, Etagnières, Boussens et Bussigny afin de leur expliquer les mesures prises envers les propriétaires touchés par l'eau colorée et le projet du service de modifier l'équilibre calco-carbonique de l'eau du lac. Une enquête auprès des propriétaires a également été lancée afin d'avoir une meilleure appréciation de la situation.

Les communes traversées par les conduites d'amenée du Pont-de-Pierre et du Pays-d'Enhaut ont été informées du projet de remplacement de ces deux adductions. Chaque commune a été rencontrée pour établir l'inventaire de ses besoins sur le long terme.

Postes de mesure

Avec la reprise du réseau de Bussigny, le parc des compteurs passe à un total de 24'128, dont plus de la moitié a un diamètre de 20 mm. Au total, 1'671 compteurs neufs ont été posés, dont 582 redimensionnés (diminution du diamètre). Une partie des échanges a été effectuée par

l'équipe Compteurs (901). Durant quatre mois, l'équipe a été renforcée par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant.

Raccordements en eau potable et évacuation des eaux des biens-fonds

327 affaires Goéland *Raccordements* ont été ouvertes en 2022, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique ou de réception d'annonces de travaux, soit une diminution de 11% par rapport à l'année 2021, mais similaire à 2020. Le nombre d'affaires Goéland *Branchements* est resté stable par rapport à l'année 2021 avec quelque 500 affaires ouvertes.

Les inspectrices et inspecteurs chargés des dossiers d'évacuation des eaux ont traité 568 demandes de permis de construire et réalisé 198 vérifications finales de travaux. 43 séparateurs à graisse ont été contrôlés en sus.

185 biens-fonds privés et 68 parcelles publiques ont été mis en séparatif ou ont vu leur séparatif être confirmé, représentant une surface totale de 33 hectares.

La gestion des eaux pluviales, les mises en séparatif et les contrôles des parcelles ont permis de réduire de plus de 70 hectares la surface imputable selon la clé de répartition CISTEP, soit une diminution d'environ 5% par rapport à 2021.

En 2022, l'inspectrice chargée du contrôle de l'évacuation des eaux des chantiers a réalisé 53 contrôles sur 30 chantiers.

Contrôle de l'eau

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau:

- dans les réseaux d'eau potable pour s'assurer qu'elle ne contient ni substances toxiques, ni germes pathogènes, ni substances gênantes (sans risque pour la santé mais qui peuvent provoquer des goûts, une odeur ou une coloration désagréables);
- à la station d'épuration des eaux usées (STEP de Vidy) pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement;
- sur les plages et dans les piscines lausannoises;
- 3'411 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 34'401 paramètres analysés de type physico-chimique (y compris les micropolluants) et microbiologique pour le domaine de l'eau potable;
- 373 échantillons ont été prélevés pour les cours d'eau et ont donné lieu à 21'816 paramètres analysés;
- 351 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 2'567 paramètres analysés pour l'exploitation et pour le projet de reconstruction de la STEP;
- 394 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 2'129 paramètres analysés pour les plages et les piscines de Lausanne.

Les résultats des analyses de l'eau potable remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires. Quatre non-conformités physico-chimiques et huit non-conformités microbiologiques mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées. Les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau du Service de l'eau, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour 61 autres distributeurs d'eau du canton de Vaud (représentant environ 160 communes) afin de réaliser des prestations d'analyse et de conseil (autocontrôle analytique):

- 4'338 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 43'320 paramètres analysés dans le cadre des mandats pour les communes (clientèle externe);
- 183 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 759 paramètres analysés pour la clientèle abonnée des communes au détail et en gros;
- 1'590 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 21'999 paramètres analysés pour divers projets au sein du service (clientèle interne);
- 69 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 844 paramètres analysés pour les achats d'eau.

Dans le domaine de l'eau, les micropolluants sont malheureusement en perpétuelle évolution. Chaque année de nouveaux paramètres doivent être analysés. Cette année, le laboratoire du service a développé plusieurs autres méthodes d'analyse (des composés perfluorés (PFC), l'acide trifluoroacétique (TFA) et l'Indice hydrocarbure C10-C40 (spécifique aux pollutions par les hydrocarbures)) qui viennent s'ajouter aux autres paramètres micropolluants déjà analysés (245 paramètres micropolluants analysables au sein du laboratoire).

Durant l'année, le laboratoire a développé une méthode alternative plus rapide pour dénombrier une bactérie pathogène dans l'eau (détection des entérocoques en 24h au lieu de 48h). Par ailleurs, il a continué ses différents essais sur la biologie moléculaire (PCR): ainsi l'analyse des légionnelles est devenue une analyse de routine avec cette nouvelle technique. Cette dernière a été aussi utilisée pour rechercher une bactérie propre à la flore intestinale humaine (gène HF183), qui permet de détecter les mauvais raccordements d'eaux usées dans le réseau lausannois.

Qualité des cours d'eau

Le suivi de la qualité des cours d'eau lausannois, commencé en 2019, s'est poursuivi en 2022 sur 18 stations chimiques et 10 stations biologiques.

La méthode novatrice de priorisation des pollutions dans les exutoires d'eaux claires, établie en 2020, a été appliquée sur l'ensemble d'un tronçon cible en amont de la Vuachère. Entre la source et l'arrivée de la galerie de déviation du Flon, tous les rejets susceptibles de déverser des eaux usées ont été inspectés. 14 exutoires d'eaux claires sur les 80 rejets ont été identifiés comme point de déversement d'eaux usées par temps sec dans le cours d'eau.

Etudes et constructions

Préavis N° 2020/23 «Remplacement des modules d'ultrafiltration de l'usine de Lutry»

168 modules d'ultrafiltration ont été remplacés et mis en service. Un appel d'offres pour le remplacement des préfiltres a été lancé.

Préavis N° 2018/48 «Réfection de l'usine de Saint-Sulpice»

L'étude d'ouvrage (phase SIA 32) de la future usine d'eau potable a été finalisée en utilisant la méthode Building Information Modeling (BIM) avec rendu d'une maquette numérique 3D.

Préavis N° 2022/09 «Construction de la nouvelle usine de production d'eau potable «Saint-Sulpice II» – Demande de crédit complémentaire au préavis N° 2018/48»

Suite à l'augmentation prévisible des coûts de construction de la nouvelle usine, un préavis complémentaire a été présenté au Conseil communal afin de poursuivre les études et d'obtenir des coûts de construction plus précis. Des appels d'offres pour les principaux lots de gros œuvre ont ainsi été lancés.

Préavis N° 2019/54 «Diagnostic des ouvrages d'eaux usées du réseau Lausannois»

Le diagnostic du dessableur de la Vuachère a été effectué.

Préavis N° 2019/55 «Réservoir et station de pompage de Montalègre»

Le projet d'ouvrage (phase SIA 32) a été finalisé selon la méthode BIM avec rendu d'une maquette numérique 3D. La dalle de couverture de la cuve n° 2 a été renforcée et les travaux préparatoires dans le chemin de Bellevue effectués. Des appels d'offres pour les travaux de démolition et de reconstruction de la cuve n° 1 et de la station de pompage ont été lancés.

Préavis N° 2020/22 «Essais d'élimination du chlorothalonil et de ses métabolites»

Les essais sur six pilotes de traitement situés dans les réservoirs de l'Orme et de Châtaignier ont validé la possibilité de traiter les métabolites du chlorothalonil par adsorption sur charbon actif en grain ou rétention sur membranes de nanofiltration ou d'osmose inverse basse pression.

Rivière et Ouvrages Visibles (ROV)

Le bassin versant de la Vuachère a fait l'objet de recherches de pollutions du réseau d'évacuation des eaux claires suite à la détection de nombreux points de rejets pollués dans le cours d'eau.

Une inspection et un diagnostic des principales galeries d'amenée des eaux du Pays-d'Enhaut ont été effectués.

Entretien des immeubles d'exploitation du service

Parmi les nombreux travaux réalisés (curage, réfection de maçonnerie, élagage, etc.) durant l'année, les objets suivants sont mis en évidence:

- travaux de renforcement et d'amélioration de l'étanchéité de plusieurs bassins de traitement à l'usine de Bret; travaux d'étanchéité et de réfection de la façade de la station de pompage de Grangette;
- travaux de création d'une porte étanche en fond de cuve au réservoir de Chailly 1900 pour mise en conformité selon les directives de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE);
- travaux d'assainissement de la chambre de Gleyrette donnant accès à l'une des galeries du Pays-d'Enhaut.

Etude moules Quagga

Les études visant à développer des moyens de lutte contre la prolifération des moules Quagga se sont poursuivies, de même que la campagne de prélèvements pour assurer le suivi de la présence de moules dans les systèmes de prélèvement d'eau du Léman.

Hydraulique urbaine

En complément des tâches habituelles d'entretien et d'exploitation, il est à noter, cette année encore, de nombreuses interventions curatives en raison du vieillissement des ouvrages.

L'inspection et le curage du collecteur en charge entre le dessableur de la Vuachère et le giratoire de la Maladière situé sous le quai d'Ouchy et l'avenue de Rhodanie (3.3 km de longueur) ont impliqué sa mise hors service provisoire ainsi qu'une occupation partielle de la chaussée. Cela a nécessité une préparation importante avec les TL, la Police et le Canton, ainsi que le déversement d'eaux usées prétraitées dans le lac pendant 21 jours.

Réseaux et ingénierie

Parmi les nombreux chantiers réalisés, les plus marquants sont:

- les travaux liés aux axes forts (tram + BHNS) qui ont fortement impacté, toute l'année, les équipes de pose de conduites en raison de l'ouverture de six fronts d'attaque entre Lausanne et Renens, certains simultanément;
- le renouvellement des conduites du Pont-de-Pierre et du Pays-d'Enhaut dans le vallon de la Veveyse au lieu-dit Pont de Fenil avec la pose des conduites sur les deux versants. Le franchissement se terminera en 2023;
- la participation et le soutien aux études engagées sur les grands projets de l'agglomération lausannoise (Léman 2030, Pôle Gare, m3, Métamorphose);
- la reconstruction d'un réseau d'évacuation en falaise pour la mise en séparatif d'un quartier dans le secteur Boissonnet, et remplacement d'une conduite d'eau potable;
- l'équipement dans le cadre de nouveaux plans de quartier sur les communes périphériques.

Réseau de distribution d'eau potable

71 chantiers ont été réalisés en 2022, correspondant à un total de 20'539 m de conduites principales traités, soit:

- 15'605 m remplacés;
- 4'934 m d'extension.

ainsi que:

- 958 m de branchements communs remplacés;
- 555 m d'extension de branchements communs;
- 231 m de renouvellement par tubage de branchements privés sur le domaine public et de branchements communs.

Le suivi systématique des enquêtes publiques a impliqué le traitement de 477 dossiers sur le territoire lausannois et de 1'157 dossiers hors Lausanne. Ce travail a permis d'identifier deux conflits importants et de formuler des oppositions, suivies de négociations avec les maîtres d'œuvre ou leurs représentants afin de préserver le réseau d'eau potable.

Le service est intervenu sur 44 manifestations pour la pose de compteurs, robinets, fontaines ou raccordements.

Interventions d'urgence

Le service de piquet est en charge des interventions en dehors des heures de bureau sur le réseau de distribution, le réseau d'évacuation et en cas de pollutions du milieu naturel. Il a été appelé à 279 reprises. Dans 148 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture, 47 appels concernaient des problèmes signalés au niveau de bornes hydrantes, 3 des mises hors service/remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 4 des problèmes de qualité de l'eau, 67 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.), 1 by-pass provisoire et 9 des dysfonctionnements en lien avec l'évacuation des eaux.

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution a atteint 141 cas. Cette valeur est en dessus du point d'attention fixé à 100 en 2010, et représente une augmentation de 44% des cas sur une année. La tendance à la hausse constatée depuis plusieurs années est sans doute la conséquence de la sécheresse estivale et d'un vieillissement du réseau d'eau potable.

Ecoute de réseau

L'auscultation de 14 zones de pression, totalisant 450 km de conduites hors branchements, a permis d'identifier un total de 39 fuites, dont 13 sur des conduites principales, et de les réparer avant qu'elles ne provoquent des dégâts. Par ailleurs, 17 fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter.

Les opérateurs écoute de réseaux sont intervenus à 116 reprises pour positionner précisément des fuites apparentes (corrélacion acoustique), ce qui a permis de limiter au strict minimum la taille des fouilles nécessaires à leur réparation. Ils ont également participé à l'identification de trois bornes hydrantes défectueuses.

Equipe Bornes hydrantes (BH)

Le service gère 4'630 BH dont 2'123 se situent sur le territoire lausannois et 2'507 sur les zones alimentées au détail. 1'432 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 219 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 20 reprises pour des BH accidentées.

Les mesures de débit selon les prescriptions de l'ECA ont été réalisées sur 219 BH.

Sources

Des travaux ont été entrepris pour remplacer l'ouvrage de captage des Tailles n° 21 dans les bois du Jorat par une chambre préfabriquée.

Les travaux prévus dans le préavis N° 2018/07 «*Réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut*», débutés en septembre 2021 se sont poursuivis en 2022 et ont permis de poser 1'852 mètres de conduites de diamètre 600 mm dans la vallée de l'Eau Froide, 3'369 m de conduites 400 mm dans la vallée de la Torneresse ainsi que 1'455 m de conduites 700 mm entre la jonction des deux vallées et la chambre des Bornels et de remplacer la chambre du Confluent Inférieur, les chambres de Maulatreys et du Petit Revers. Ces travaux se poursuivront jusqu'en 2023.

Technique réseaux

En lien avec les activités du bureau de gestion des réseaux (BGR) ou des réflexions d'extension et d'optimisation de la distribution d'eau dans le Gros de Vaud, de multiples modélisations du réseau d'eau potable ont été effectuées.

La première phase de développement de l'outil de gestion patrimoniale du système d'évacuation (MEDIREV) a été entreprise, portant sur l'organisation et le modèle d'importation des données, ainsi que la consolidation du modèle d'évaluation de l'état.

Réseau d'évacuation

La réalisation de 12 chantiers a pu être menée, portant sur:

- le remplacement de 1'672 m de collecteurs;
- la réhabilitation de 2'627 m de canalisations par gainage.

Bases de données réseaux

Les demandes de plans pour le réseau d'eau potable sont en constante augmentation (+12%) pour un total de 3'806 requêtes traitées. Les demandes pour le réseau d'évacuation concernent Lausanne uniquement et sont plus stables, à 1'081 requêtes (+2%).

Production et épuration

Centre d'exploitation et de gestion (Cegel)

La production annuelle 2022 est supérieure de 6.5% à celle de 2021 et supérieure de 3.9% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 33'072'362 m³. Le jour d'adduction maximum a été atteint le 21 juin avec un volume de 143'658 m³.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources est donnée dans le tableau ci-dessous. La proportion d'eau en provenance du Léman a été particulièrement élevée en raison des travaux sur les conduites d'amenée du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre ainsi que d'un printemps sec et d'un été très chaud. La production de l'usine de Bret a été ralentie plus tôt que d'habitude afin de préserver le niveau du lac.

| Usine de Lutry | Usine de Saint-Sulpice | Usine de Bret | Usine de Sonzier | Autres sources |
|---------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10'178'585 m ³ | 15'640'098 m ³ | 4'352'064 m ³ | 1'800'119 m ³ | 1'112'933 m ³ |
| 31% | 47% | 13% | 5% | 3% |

Station d'épuration des eaux usées

Les précipitations cumulées s'élèvent à 939 mm en 2022, inférieures aux 1'305 mm de l'année précédente et se situent en-dessous de la moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an.

Les installations de la STEP de Vidy ont traité 31.8 millions de m³ d'eaux usées (-15.8% par rapport à 2021). Le nombre d'habitantes et habitants effectivement raccordés ne cesse d'augmenter, passant de 255'009 en 2021 à 258'395 en 2022.

La quantité de débris captés en entrée de STEP (dégrillage moyen et fin) atteint 455 tonnes, soit une diminution de 10.6% par rapport aux 509 tonnes retenues en 2021.

Pour ce qui est du sable, 72 tonnes ont été captées en 2022, en diminution de 65.4% par rapport aux 208 tonnes de l'année précédente.

La STEP de Vidy a réceptionné et traité 239 tonnes de graisses de restaurant, en augmentation de 159.8% par rapport à 2021 (92 tonnes).

Quant aux boues extérieures, 13'145 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP, soit une augmentation de 33.1% par rapport à 2021 (9'875 tonnes).

L'incinération des boues a permis d'injecter 12'973 MWh thermiques dans le réseau du chauffage à distance (CAD) de la ville (-17.6% par rapport aux 15'741 MWh fournis en 2021), représentant 2.5% de l'énergie totale fournie par le CAD.

En ce qui concerne la digestion des graisses et des boues, 2'412'197 Normo mètres cubes (Nm³) de biométhane ont été injectés dans le réseau de gaz naturel de la ville, en augmentation de 114.5% par rapport aux 1'124'699 livrés en 2021. Ce volume correspond à 26'267 MWh thermiques (+116.7% par rapport aux 12'124 MWh fournis en 2021).

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent que le nombre des moyennes horaires respectant les normes en monoxyde de carbone (CO) s'élève à 90.7% du total des heures d'incinération, soit 6.3 points en-dessous de la limite minimale de 97% fixée par la loi. Pour ce qui est des oxydes d'azote (NOx), il s'élève à 91.4%, soit 5.6 points en-dessus de la limite inférieure de 97% exigée par l'ordonnance sur la protection de l'air.

Ces dépassements sur les moyennes horaires sont essentiellement imputables à des prises d'air parasite dans le flux montant de la chaudière au 1^{er} quadrimestre de l'année. Afin de procéder aux travaux de réparation, l'arrêt du four a été avancé de 15 jours. Après huit semaines de travaux, le four a pu être remis en service à la fin du mois de juin, et a retrouvé des valeurs conformes en sortie de cheminée.

La Direction générale de l'environnement a en tout temps été informée et des envois des valeurs mesurées en sortie de cheminée ont été régulièrement effectués.

Epura S.A. et chantier de la nouvelle STEP

Le premier semestre 2022 a principalement été consacré aux travaux parfois bruyants de fonçage des palplanches, de terrassement et de travaux spéciaux au sein de l'enceinte de fouille du futur bâtiment de traitement biologique. Le fond de fouille ayant été atteint durant l'été, les entreprises posant les canalisations sous radiers et les mises-à-terre sont intervenues aussitôt.

Durant le second semestre, l'entreprise adjudicataire des travaux de gros œuvre de ce même bâtiment est arrivée sur le chantier accompagnée d'une centrale à béton et de deux grues-tour.

Le début de l'année a encore été marqué par l'emballage avec leurs façades définitives des deux digesteurs des boues d'épuration construits en 2017-2018. Déterminé en 2021, le «style graphique» de la signalétique s'est vu appliqué tout au long de l'année sur les murs et sols des bâtiments déjà construits. Discrète et fonctionnelle, l'orientation graphique des usagers et des visiteurs ne souffre à présent plus d'aucune lacune.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura S.A. et au chantier, il convient de se reporter au site www.epura.ch.